

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE en Bourgogne-Franche-Comté

Édition 2022 | Données 2021





À la lueur des crises, l'agriculture que nous soutenons se révèle être non pas une bonne alternative mais probablement l'unique issue soutenable. Ce modèle agricole qui préserve la biodiversité et respecte le vivant a été plébiscité pendant la crise sanitaire, et nul doute qu'il saura encore montrer ses forces lors des prochains mois éprouvants qui nous attendent dans le contexte de la guerre en Ukraine. Les 12^{èmes} assises de la biodiversité qui se sont déroulées à Besançon les 8 et 9 septembre 2022 ont permis à nouveau de tirer la sonnette d'alarme : le rythme de disparition des espèces est alarmant. En Bourgogne-Franche-Comté, 25% des espèces floristiques et faunistiques sont en voie de disparition.

C'est pourquoi l'agriculture biologique doit rester une priorité dans les années à venir, aux yeux des producteurs, des consommateurs et plus particulièrement des élus politiques.

Sur notre territoire, les conversions se poursuivent et croissent année après année. La Bourgogne-Franche-Comté peut compter sur ses filières historiques tout autant que sur des filières plus jeunes qui bénéficient du même dynamisme. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples : 128 nouveaux domaines viticoles ont été convertis dans la région, 57 nouvelles exploitations en maraîchage bio ont été créées et la filière des PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) a vu augmenter ses surfaces en bio de 85% en 2021.

L'agriculture biologique s'est toujours développée par paliers, en donnant le temps à ses acteurs de s'adapter. Aujourd'hui, nous sommes sur un palier de croissance qui nécessite du temps pour évoluer vers une meilleure structuration de nos filières et pour l'absorption de la production par les marchés. Pour ce faire, plusieurs leviers doivent être actionnés. Nous pouvons en citer 2 principaux. Le premier est la communication auprès de nos concitoyens sur l'utilité de changer notre mode d'alimentation : en effet, selon les Nations Unies, plus d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre imputables aux activités humaines seraient liées à l'alimentation. Rappelons que l'agriculture biologique n'a pas recours aux intrants chimiques produits à base de pétrole utilisés massivement en agriculture dite « conventionnelle ». Les exigences de son cahier des charges rendent son système de production autonome et économe et répondent ainsi aux besoins de changements nécessaires actuellement. Il apparaît que communiquer auprès de nos concitoyens sur les effets positifs de consommer bio donne des résultats ; c'est ce qu'indique la campagne de communication « le Bio Réflexe » dont les actions devraient se poursuivre une partie de l'automne.

Le second levier est la restauration hors domicile (RHD). Depuis plus de 10 ans au cœur des débats politiques, la réalité de la RHD reste loin des objectifs de la loi Egalim promettant, entre autres, 20% de produits bio dans nos assiettes.

En Bourgogne-Franche-Comté, notre réseau a créé la plateforme d'approvisionnement en produits bio locaux Manger Bio BFC, qui répond aux besoins des collectivités souhaitant inclure des aliments bio dans leurs menus : plus de 132 tonnes de produits bio livrés à 75 clients en 2021.

En nous mobilisant sur nos territoires pour accompagner les acteurs des filières nous soutiendrons la dynamique de l'agriculture biologique, et pourquoi pas faire de ce mode de production la norme de demain.

Frédéric Jacquelin, co-président
de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique
de Bourgogne-Franche-Comté
Septembre 2022

Sommaire

- p. 5 • La bio en France**
- p. 6 • La bio en Bourgogne-Franche-Comté**
- p. 8 • Dynamique de conversion**
- p. 13 • Grandes cultures**
- p. 15 • Viticulture**
- p. 17 • Élevage**
 - p. 18 • Bovins allaitants**
 - p. 19 • Bovins lait**
 - p. 20 • Ovins-caprins**
 - p. 21 • Porcs**
 - p. 22 • Volailles**
 - p. 23 • Apiculture**
- p. 24 • Maraîchage et légumes de plein champ**
- p. 26 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales**
- p. 27 • Arboriculture et petits fruits**



Lexique

SAU AB

Surface Agricole Utile conduite en agriculture biologique pour l'année de référence, générant des produits certifiés.

SAU conversion

Surface Agricole Utile en conversion pour l'année de référence.

SAU bio

Ce vocable est utilisé dans ce document pour la somme des surfaces AB et des surfaces en conversion. Il s'agit donc de la totalité des surfaces conduites selon la réglementation agriculture biologique.

Ferme AB

Ferme ayant une activité certifiée bio, même si elle est partielle.

Ferme en conversion

Les surfaces de ces fermes sont conduites selon la réglementation bio mais n'ont pas terminé leur cycle de conversion. Il s'agit donc des fermes converties dans l'année de référence, mais également des fermes converties les deux années précédant l'année de référence.

Ferme bio

Ce terme est utilisé dans ce document pour la somme des fermes AB et des fermes en conversion.

Sources et données : Agence BIO, BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté, sauf mentions contraires précisées sous les graphiques.

La Bio en France

En 2021, pas de hausse des sorties de bio

La **production de bio est toujours en forte augmentation** : avec une hausse de plus de 9% en 2021 et 20% des surfaces qui sont encore en conversion. Fin 2021, on compte **plus de 13,4%¹ de fermes bio en France**.

L'Agence BIO n'observe **pas de phénomène de « sorties du bio » massif, en 2021** : elles représentent **4,17% des fermes** (contre 4,02% en 2020) soit une hausse de seulement 0,15%. En outre, plus de la moitié des sorties du bio sont des départs à la retraite et non des agriculteurs qui renoncent à produire bio.

Une hausse des surfaces cultivées en bio en 2021

L'Agence BIO recense près de 2,8 millions d'hectares cultivés selon le mode de production biologique, soit une hausse de 9% depuis 2020. Par ailleurs, les terres certifiées (pouvant produire bio) atteignent 2,2 millions d'hectares, soit une augmentation de 12% par rapport à 2020. Les terres encore en conversion restent stables à 0,6 million d'hectares (-1% / 2020). De même, les surfaces entrant en première année de conversion en 2021 se maintiennent (264 000 ha).

Enfin, à la fin de l'année 2021, **la France compte 10,34% de sa SAU en bio**.

Malgré une baisse de la demande, les Français ont tendance à consommer bio plus régulièrement

Selon le Baromètre de la perception et consommation des produits bio publié en mars 2022, **9 Français sur 10 consomment du bio (91%)**. Malgré une légère baisse des nouveaux consommateurs de produits avec seulement 11% de nouveaux venus (-4 points par rapport à 2020), l'étude démontre une hausse du nombre de Français qui consomment du bio plus régulièrement (au moins une fois par mois : 76% contre 73% en 2020 ; au moins une fois par semaine : 52% contre 47%).

Les lieux de consommation se concentrent sur la proximité (baisse des Hyper et supermarchés).

L'agriculture biologique, une source d'emploi dans les territoires

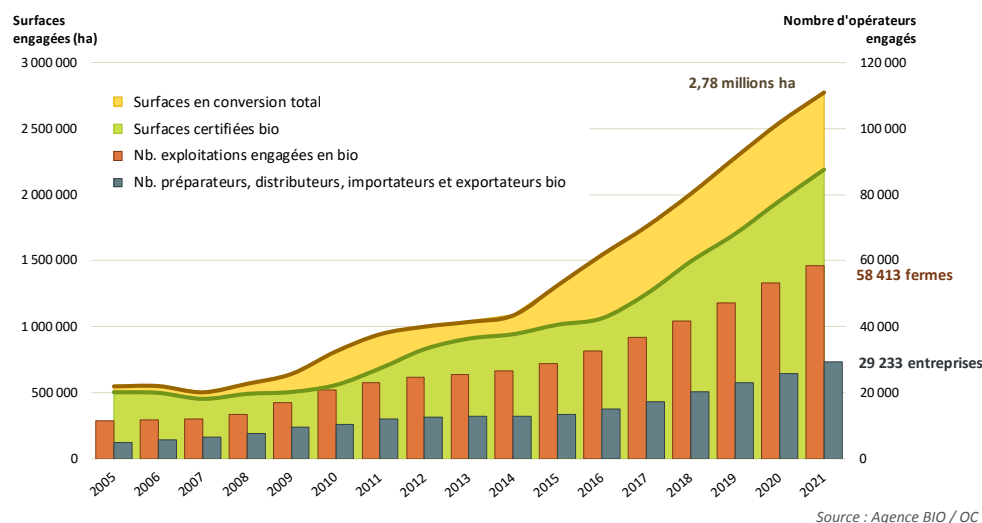
Avec plus de 200 000 ETP (Équivalents Temps Plein) générés, l'agriculture biologique est l'un des moteurs de la création d'emploi dans les territoires à toutes les étapes de la filière. Une ferme bio emploie 30% de main d'œuvre de plus qu'une ferme non bio, avec 2,4 ETP en moyenne pour les exploitations bio, selon le recensement agricole 2020². Ce sont plus de 144 000 emplois ancrés dans les territoires et non délocalisables.

1 hors aquaculture et pisciculture, micro exploitation (<0,2ha) et petits ruchers (<50 ruches)

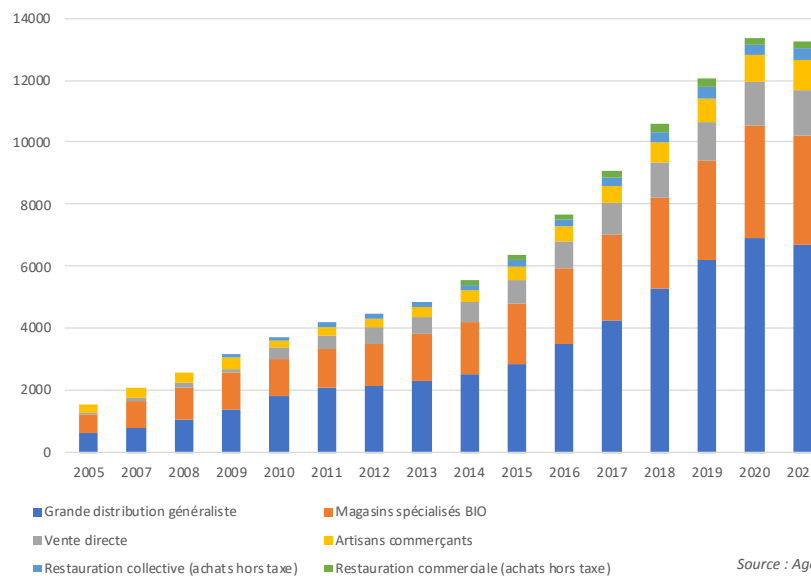
2 Source : Recensement Agricole 2020

Sources : Dossier de presse de l'Agence BIO « Faire de la France le leader du Bio et du Bon », juin 2022

Évolution depuis 2005 du nombre d'opérateurs et des surfaces engagées en bio



Evolution de la consommation alimentaire bio par circuit de distribution depuis 2005



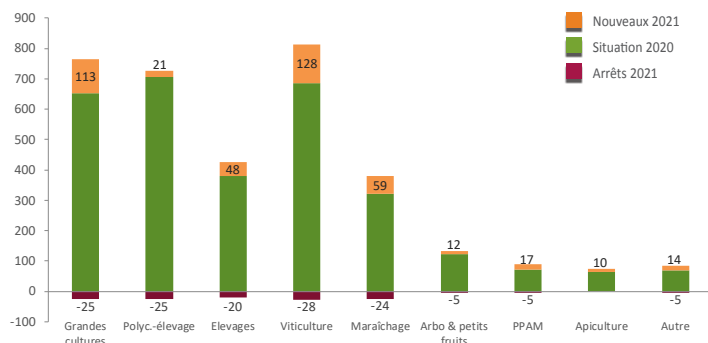
La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

Avec 422 producteurs nouvellement engagés, la région bat en 2021 un nouveau record d'installations et conversions, et ceci pour la septième année consécutive. La Bourgogne-Franche-Comté totalise désormais 3 404 fermes bio et en conversion soit 12,9% des exploitations de la région. Les surfaces bio atteignent quant à elles 242 128 hectares dont 55 346 hectares en conversion, soit 14,4% de plus qu'en 2020.

Le paysage agricole bio évolue et confirme, quant au poids respectif des secteurs de productions, un changement déjà pressenti les années précédentes.

Le développement de la viticulture bio déjà exceptionnel en 2020 se poursuit, et place cette production en tête des orientations des fermes bourguignonnes et franc-comtoises. Les grandes cultures, qui continuent leur progression, représentent désormais 22% des fermes bio et « dépassent » les producteurs en polyculture-élevage qui dominaient jusqu'alors. Certes, les activités d'élevage se maintiennent, mais le nombre des conversions fléchit, surtout dans le secteur bovin, compte tenu de l'état fluctuant des marchés.

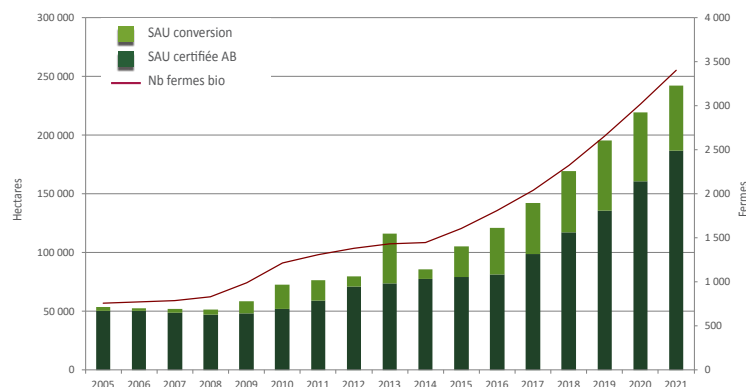
Répartition du nombre de fermes bio par type de production



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



Évolution des surfaces et fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté

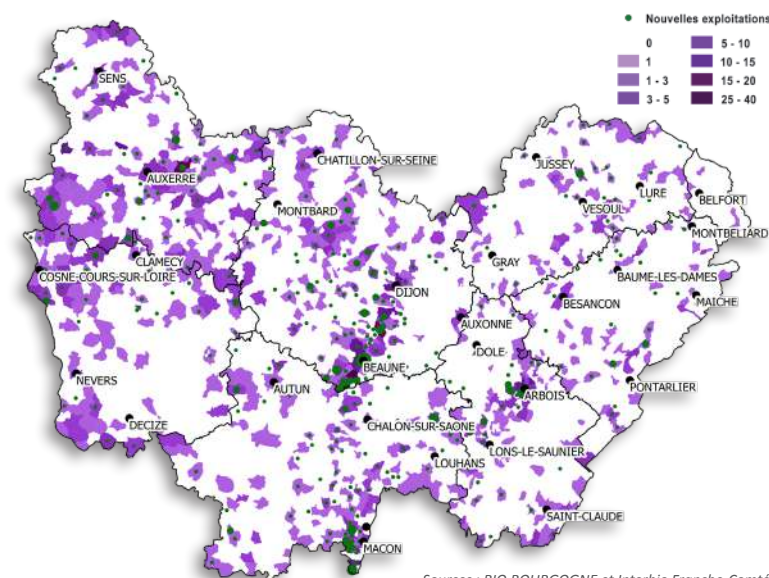


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

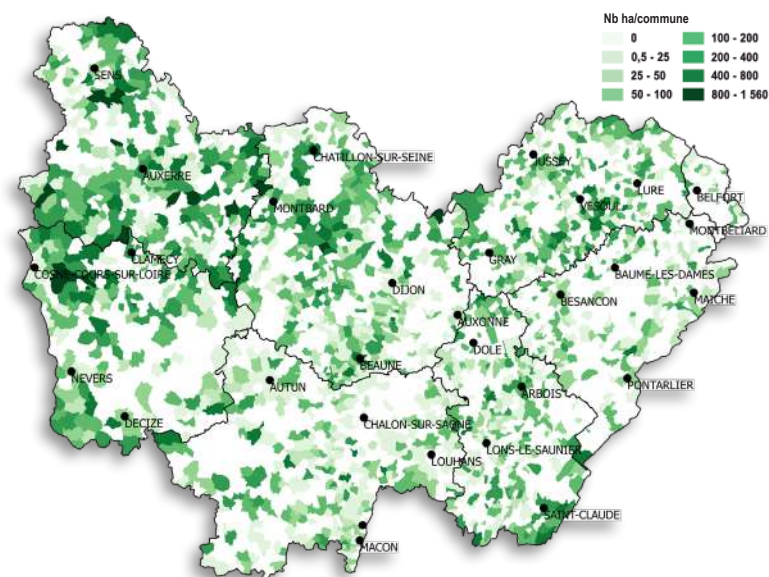
- **3 404 fermes bio** dont 422 nouvelles en 2021
→ **12,9 %** des fermes de la région sont en bio
- **242 128 ha conduits en bio**, dont 55 346 ha en conversion
→ **10 %** de la SAU régionale

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté et des nouvelles fermes bio en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

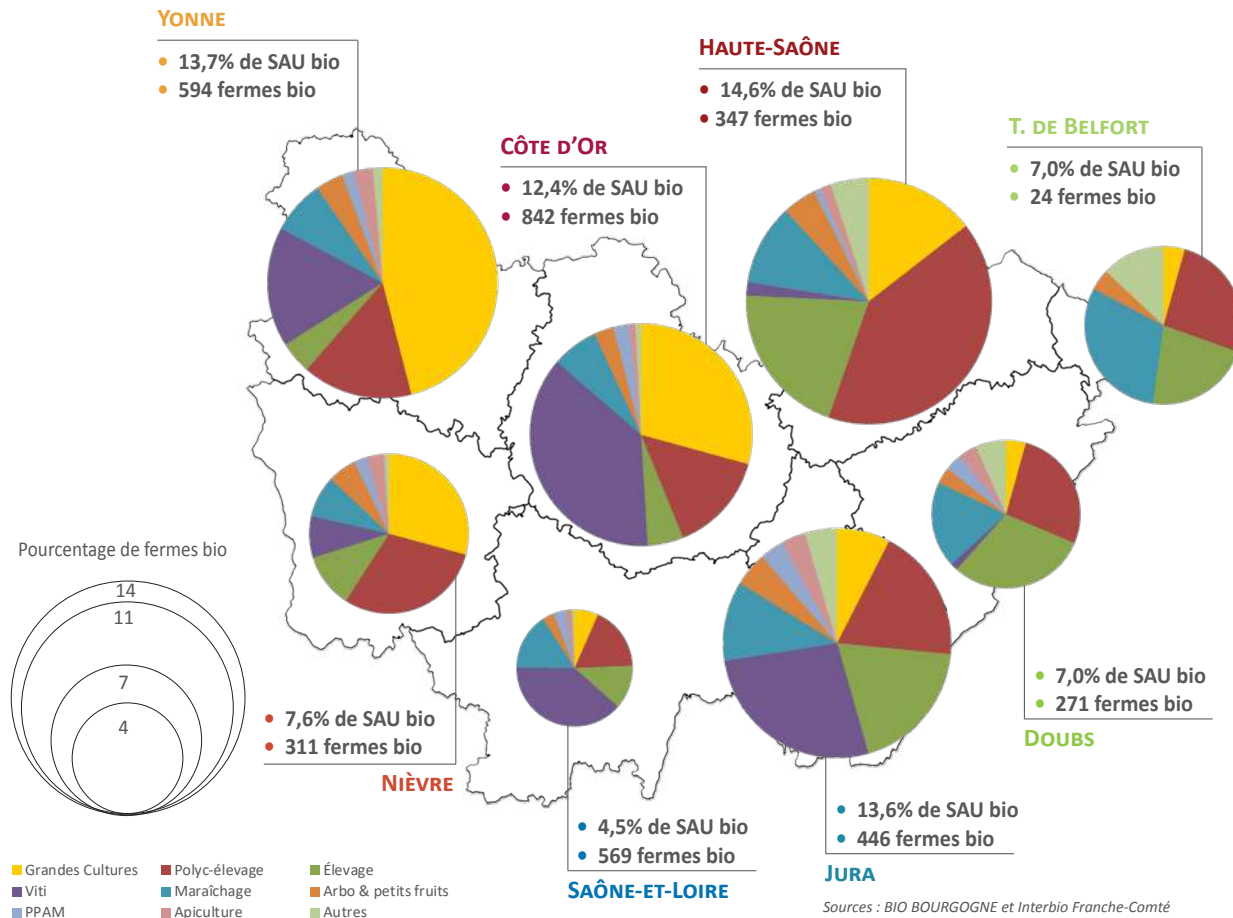
Répartition de la SAU bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

La BIO en Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 par département et par type de production



La Côte d'Or se distingue par la plus grande part de producteurs bio sur son territoire : plus de 20%. Les 842 fermes bio et en conversion sont pour les deux tiers tournées vers les grandes cultures et la viticulture. 40% des viticulteurs de la grande région sont du reste situés en Côte d'Or où ce secteur de production connaît cette année encore une nette progression bio.

Le Jura montre également un fort dynamisme sur l'engagement de nouveaux domaines viticoles en AB. Cette production concerne un quart des agriculteurs bio jurassiens. Les fermes d'élevage et polyculture-élevage y dominent toujours le paysage agricole bio mais avec des conversions moins nombreuses que les années précédentes.

La Saône-et-Loire connaît cette année la plus grande dynamique en conversions de la région avec, par rapport à 2020, une hausse de 16,6% de fermes bio. L'agriculture biologique du département est orientée vers le vin, tendance renforcée ces dernières années pour ce secteur qui concentre désormais près de 40% des fermes bio. Le nombre de maraîchers bio y est également le plus élevé de la région.

La Nièvre est dominée par la polyculture-élevage, l'élevage et les grandes cultures, secteurs qui enregistrent en 2021 la majorité des conversions. Avec une hausse de 18,8%, le département affiche le plus fort dynamisme de la région concernant l'évolution des surfaces bio et en conversion.

La répartition des fermes biologiques du **Doubs** est comparable à celle des années précédentes avec une prédominance de l'élevage et de la polyculture-élevage qui rassemblent 57% des producteurs bio. Les nouveaux engagements concernent essentiellement l'élevage et le maraîchage. L'apiculture continue de se développer. S'agissant des surfaces, la dynamique est toutefois peu importante.

L'élevage et la polyculture-élevage marquent aussi les orientations du **Territoire de Belfort**. 7,4% des fermes du département sont en bio, mais aucun nouvel engagement n'y a été enregistré en 2021.

Avec 14,6% de sa SAU totale en bio, **la Haute-Saône** reste cette année encore le 1^{er} département de la région en termes de proportion de surfaces. La progression engagée il y a quelques années ne fléchit pas en dépit d'une croissance moindre du secteur de la polyculture-élevage.

L'Yonne reste caractérisée par la prédominance des grandes cultures bio, secteur qui concerne 46% des exploitations icaunaises bio. Longtemps resté le premier département en surfaces bio, l'Yonne a été dépassée de peu cette année par la Côte d'Or (57 084 ha en Côte d'Or, contre 56 825 dans l'Yonne).

Dynamique de conversion

Une hausse continue des conversions depuis 2015

Avec 422 nouvelles fermes certifiées, l'année 2021 améliore encore le record de 415 engagements établi en 2020. Cette dynamique s'explique en partie par la meilleure valorisation en bio qu'en agriculture conventionnelle, tendance générale maintenue en 2021. Les incertitudes liées à la nouvelle PAC et aux aides bio ont eu un impact négatif, mais pour l'instant limité.

La dynamique initiée depuis 2019 en viticulture se poursuit, avec 128 nouveaux domaines en 2021 (138 en 2020). La faible pression sanitaire des millésimes 2018, 2019 et 2020 a facilité cette transition. Les attentes des consommateurs et les évolutions réglementaires incitent également les viticulteurs à certifier leurs vignes pour valoriser leur travail et les efforts réalisés.

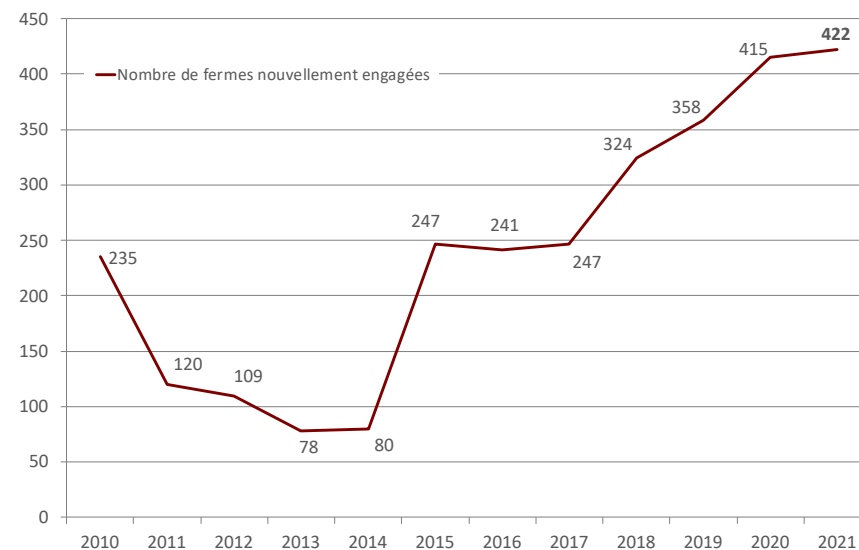
En grandes cultures, 113 fermes se sont converties, soit une dynamique similaire à l'année précédente. Le nombre des conversions continue à fortement diminuer en polyculture-élevage mais pas en élevage où on observe même un rebond (soit +16 par rapport à l'année précédente). Ce ralentissement s'explique par le manque de soutien aux élevages herbivores et par une valorisation insuffisante de la viande bio. Le nombre d'installations en maraîchage quant à lui explose, avec + 60% par rapport à l'année précédente.

Nombre de nouvelles exploitations en conversion par an et par activité principale

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Grandes cultures	36	10	22	9	11	56	33	46	107	87	120	113
Polyculture-élevage	69	18	14	8	11	63	67	79	59	58	42	21
Élevage	39	25	15	13	15	60	61	41	40	36	32	48
Viticulture	60	41	20	23	12	33	30	26	48	91	138	128
Maraîchage	18	15	25	13	23	20	26	31	41	40	37	59
Arboriculture-petits fruits	7	8	6	7	3	8	16	7	7	14	12	12
PPAM	5	3	4	5	5	7	5	3	7	10	14	17
Apiculture	1	0	3	0	0	0	3	14	10	13	9	10
Autre									5	9	11	14
Total Bourgogne-Franche-Comté	235	120	109	78	80	247	241	247	324	358	415	422

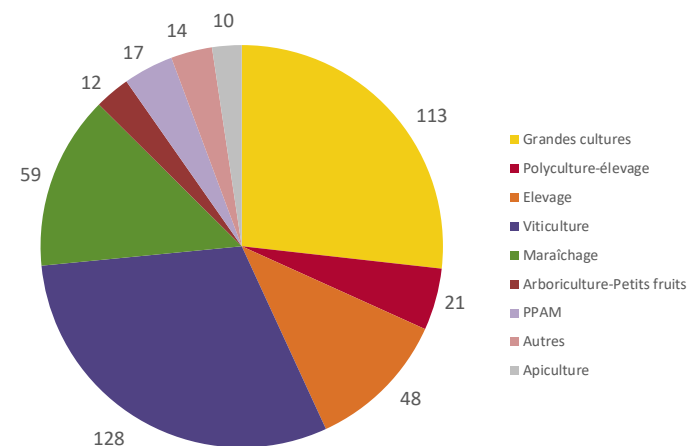
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Évolution des engagements entre 2010 et 2021 en Bourgogne-Franche-Comté



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

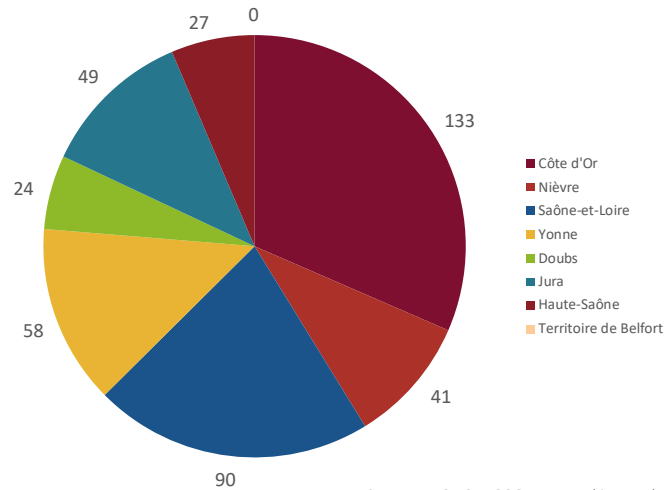
Répartition des conversions 2021 par activité principale



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Dynamique de conversion

Nombre de conversions 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

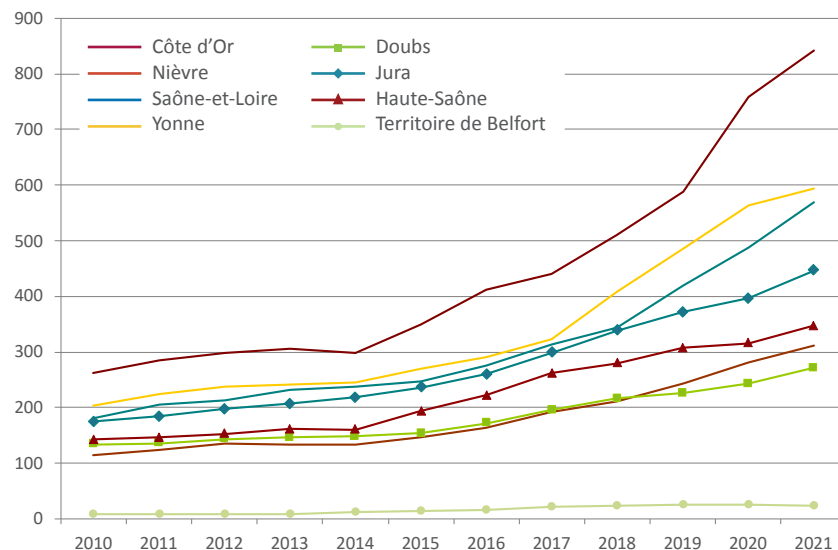
Le nombre de fermes bio continue de croître sur l'ensemble du territoire régional, et avec lui les surfaces en bio. L'évolution des surfaces a été similaire à 2020, de + 10%.

On observe cependant de fortes disparités selon les départements. L'augmentation des surfaces dépasse les 21% en Côte d'Or, les 18% dans la Nièvre, et les 13% en Saône-et-Loire.

Elle ralentit de manière significative dans l'Yonne (seulement + 6,5%) et en Haute-Saône. Pour l'Yonne, la dynamique de conversion ayant été très forte depuis 2015, il est possible que les agriculteurs de ces secteurs souhaitant se convertir aient déjà pris leur décision les années précédentes, et qu'un plateau ait été atteint.

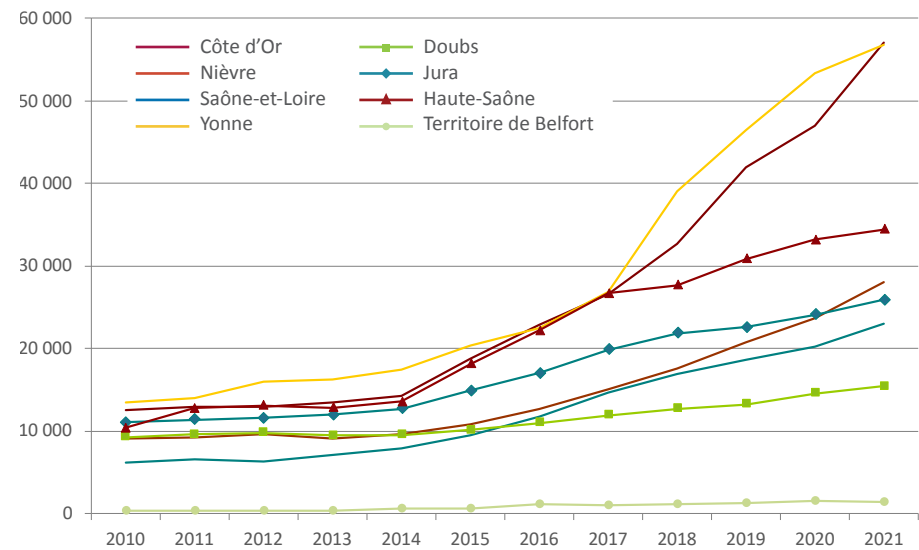
La Côte d'Or devient le département ayant le plus de surfaces en bio de la région.

Évolution du nombre d'exploitations bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Évolution des surfaces bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Dynamique de conversion

Les arrêts en 2021

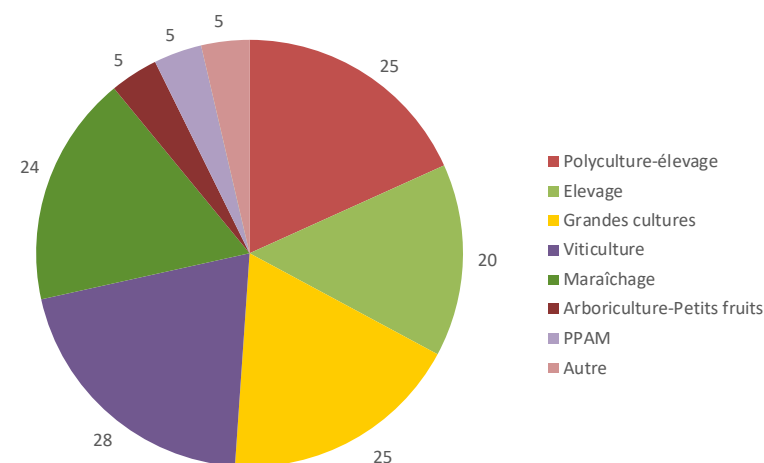
En 2021, 137 fermes bio de Bourgogne-Franche-Comté ont abandonné leur certification, plus que l'année précédente (100 fermes). La cause principale, pour plus de la moitié des arrêts, reste le départ à la retraite. La démographie des agriculteurs bio est proche de ce que montre la pyramide des âges du secteur agricole en général (près d'un tiers des agriculteurs a plus de 55 ans). L'installation et la transmission constituent donc un enjeu crucial.

Les secteurs de productions principalement concernés par les arrêts sont la polyculture-élevage et l'élevage (plus de 30% du total), puis la viticulture, les grandes cultures et le maraîchage. Un tiers des fermes seulement sont reprises en bio.

Les cessations d'activité, hors départ à la retraite, sont liées au parcours de vie des producteurs, indépendamment de la certification bio. Quant aux changements de structure, ils ne constituent pas d'arrêt réel puisque les fermes poursuivent leur activité, sous un autre nom.

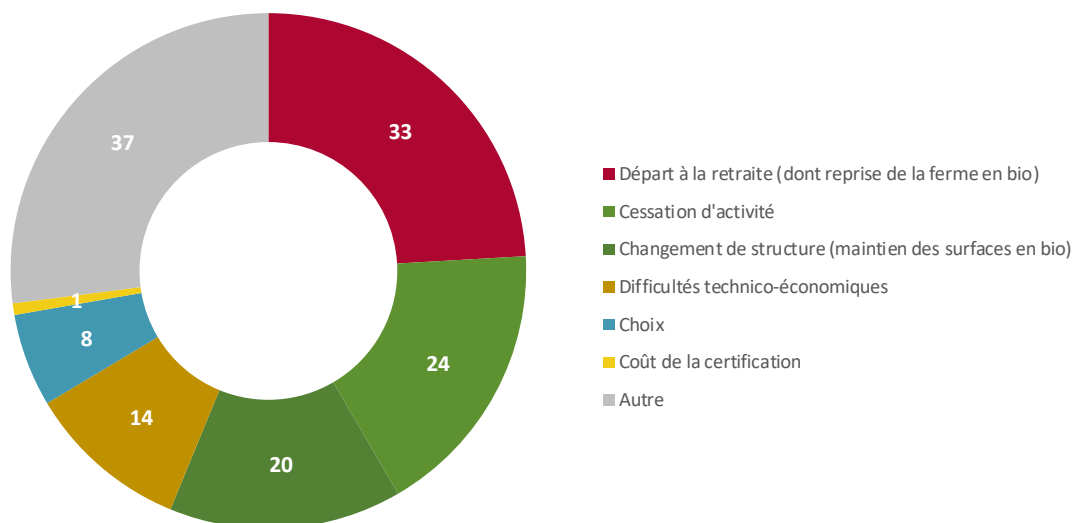
Le nombre d'arrêts est plus élevé en Côte d'Or, et dans une moindre mesure dans l'Yonne. En Côte d'Or cependant, la moitié des arrêts est liée à des changements de structures viticoles.

Répartition des arrêts 2021 par activité principale



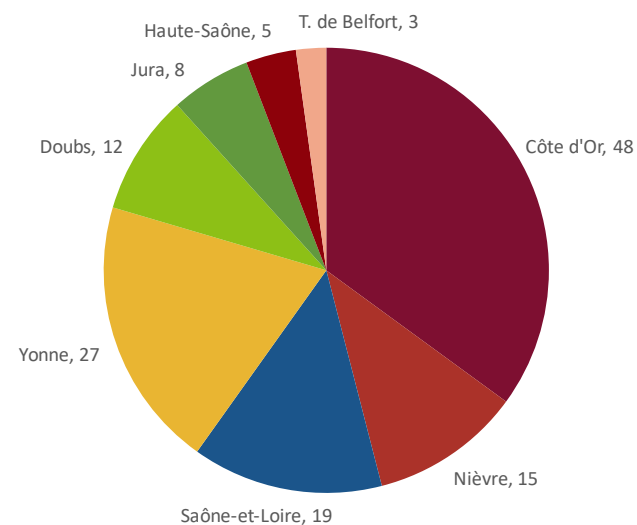
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des arrêts 2021 selon leur cause



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des arrêts 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Les PRODUCTIONS AGRICOLES



p. 13 • Grandes cultures

p. 15 • Viticulture

p. 17 • Élevage

p. 18 • Bovins allaitants

p. 19 • Bovins lait

p. 20 • Ovins-caprins

p. 21 • Porcs

p. 22 • Volailles

p. 23 • Apiculture

p. 24 • Maraîchage et légumes de plein champ

p. 26 • Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

p. 27 • Arboriculture et petits fruits



Des conversions toujours nombreuses

En 2021 la dynamique de conversion est restée soutenue avec un rythme d'engagements proche de celui des années précédentes. Un léger ralentissement se fait toutefois sentir (+ 12% de surfaces AB et conversion, contre + 16% en 2020). La grande majorité des conversions concerne des exploitations spécialisées en grandes cultures. En effet, malgré ses avantages agronomiques, la conversion des exploitations de polyculture-élevage se heurte aux problèmes de valorisation que connaissent certaines filières animales (bovins viande en particulier).

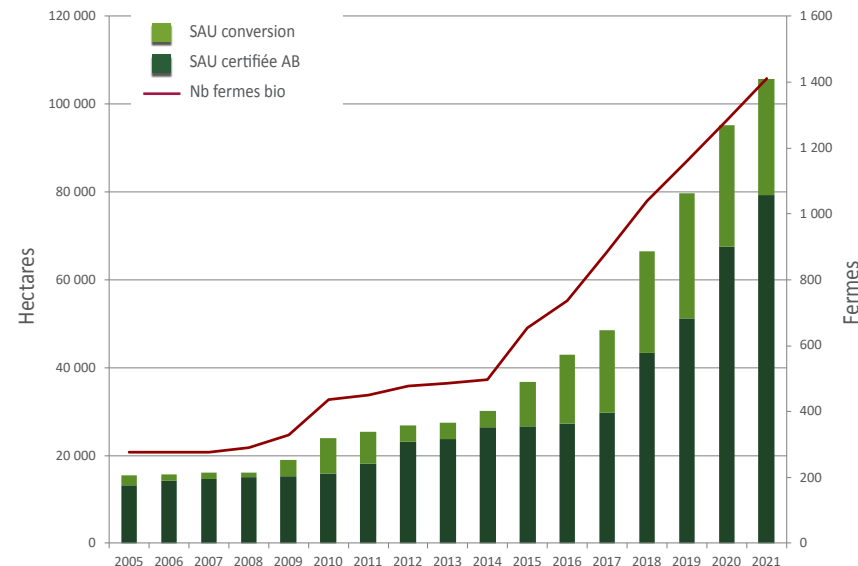
L'Yonne et la Côte d'Or toujours en tête

Ces deux départements continuent à représenter l'essentiel des surfaces bio et des conversions, en lien avec leurs orientations technico-économiques (vastes territoires spécialisés en grandes cultures) et grâce aux soutiens à la conversion plus avantageux, notamment les aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Un ralentissement qui risque de s'accroître

Marchés porteurs, aides à la conversion, prix conventionnels encore modérés, pression sociétale sur l'utilisation de pesticides : autant de facteurs qui expliquent la persistance en 2021 d'une bonne dynamique de conversion. Toutefois, certains facteurs laissent déjà présager les signes d'un ralentissement. Des tensions se font en effet sentir sur le marché du blé biologique qui reste la principale culture rémunératrice. La consommation de produits biologiques semble par ailleurs stagner, voire diminuer. A cela s'ajoute la forte incertitude pesant sur le contexte économique agricole conventionnel marqué, depuis le début du conflit en Ukraine, par une envolée des prix du blé et d'autres céréales, mais aussi des intrants.

Évolution du nombre de fermes et des surfaces en grandes cultures

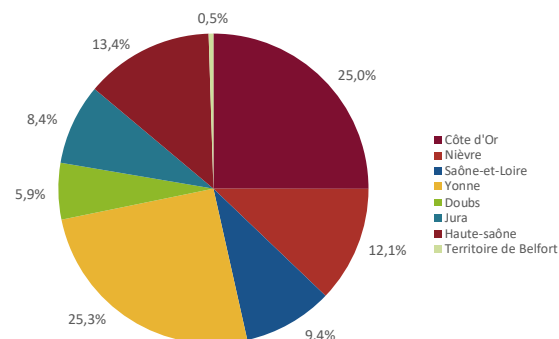


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

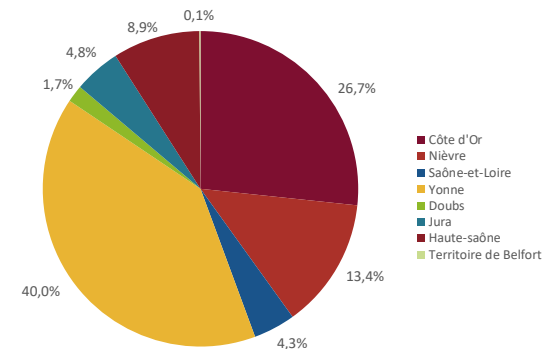
- **1 411 fermes** produisent des céréales bio en 2021 : + 9% par rapport à 2020 dont 741 spécialisées en grandes cultures (+ 16%)
- **79 299 ha** de céréales en AB et 26 514 ha en conversion
- **127 nouvelles fermes** produisent des céréales bio dont 118 spécialisées en grandes cultures
- **25 arrêts** : 14 non liés directement à l'activité bio (8 départs en retraite, 1 cessation, 3 changements de statut, 2 autres), 4 pour raisons technico-économiques et 2 par choix (conflit voisinage, autre MAEC plus intéressante financièrement). 5 causes n'ont pas pu être identifiées.
- **Évolution 2021-2020** : Surfaces bio (AB + conversion) : + **12%** (105 813 ha)

Répartition du nombre de fermes ayant des grandes cultures en conversion et bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des surfaces céréalières en conversion et bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Grandes CULTURES

Prix conventionnels en hausse, tension sur le marché du blé AB

En 2021 les prix conventionnels sont un temps restés fluctuants avant de connaître une hausse en lien avec la reprise économique. Les cotations ont ensuite explosé début 2022 pour atteindre des niveaux extrêmement élevés.

En agriculture biologique, les prix proposés pour la récolte 2020 sont restés élevés. Le marché biologique est nettement moins fluctuant, mais le contexte actuel reste incertain. Le marché national du blé meunier a atteint une forme d'équilibre entre offre et demande, et certains opérateurs ont baissé leurs prix d'achat, voire refusé des livraisons. Ce type d'information qui se propage très vite contribuera certainement à expliquer une dynamique de conversion que l'on pressent nettement plus faible en 2022.

Rendements moyens (q/ha) observés en 2021 par rapport à la moyenne 1999-2020

	Rdts moyens 1999-2020 Bourgogne	Rdts 2021 Bourgogne	% rdts 2021 / rdts moyens 1999-2020
Avoine d'hiver	28,6	31,2	9 %
Avoine de printemps	28,8	30,2	5 %
Blé d'hiver	29,0	29,7	2 %
Engrain	16,0	14,8	-8 %
Epeautre	23,4	10,3	-56 %
Féverole d'hiver	18,6	19,4	4 %
Lentille verte	12,0	5,1	-58 %
Orge d'hiver	25,6	26,9	5 %
Orge de printemps	24,8	28,1	13 %
Pois d'hiver	20,6	4,2	-80 %
Pois de printemps	23,3	11,5	-51 %
Triticale	25,7	28,6	11 %

Source : Echos des champs bio n°84, novembre 2021

Bilan de campagne : un été humide

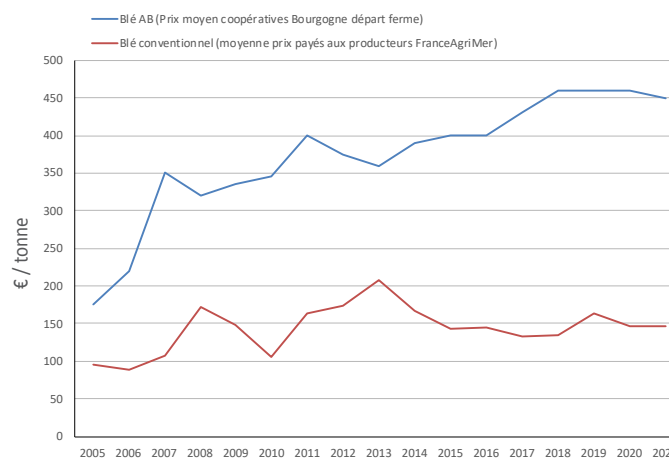
La campagne 2021 a été caractérisée par une météo pluvieuse en mai et juillet, avec des températures fraîches et peu d'ensoleillement.

Les moissons ont été perturbées, mais les rendements en céréales sont restés dans la moyenne, voire supérieurs. En revanche, la qualité a été affectée avec des teneurs en protéines et un PS (Poids Spécifique) un peu faibles en moyenne, et parfois même nettement dégradés.

Les cultures d'été ont bénéficié de très bonnes conditions de croissance. Les rendements ont été élevés même si la récolte a parfois été complexe, le taux d'humidité entraînant des frais de séchage importants.

Les grands perdants de la campagne ont été les protéagineux qui ont souffert de la chaleur pendant leur floraison. Egrainage et germination sur pieds ont engendré des problèmes importants de qualité.

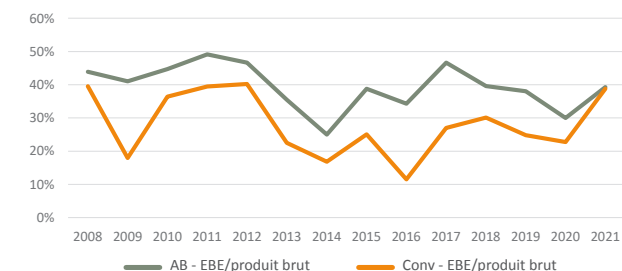
Comparaison des cours AB et conventionnel 2005-2021



Sources : BIO BOURGOGNE et FranceAgriMer

L'échantillon Cerfrance comporte 53 exploitations. La SAU moyenne est de 195 ha. Le résultat courant moyen 2021 s'établit à 52 000 €, soit 39 800 € / UTA¹.

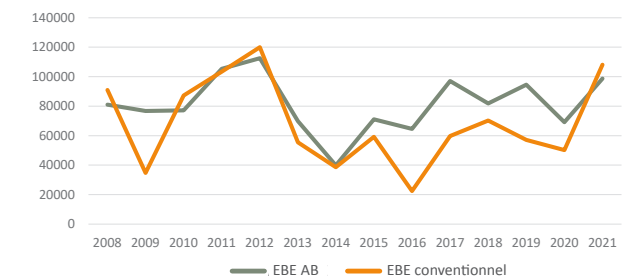
Rentabilité comparée AB - conventionnel en grandes cultures



EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Source : Cerfrance

EBE comparé AB - conventionnel en grandes cultures



EBE : Excédent Brut d'Exploitation

Source : Cerfrance

¹ Unité de Travail Annuel Familial

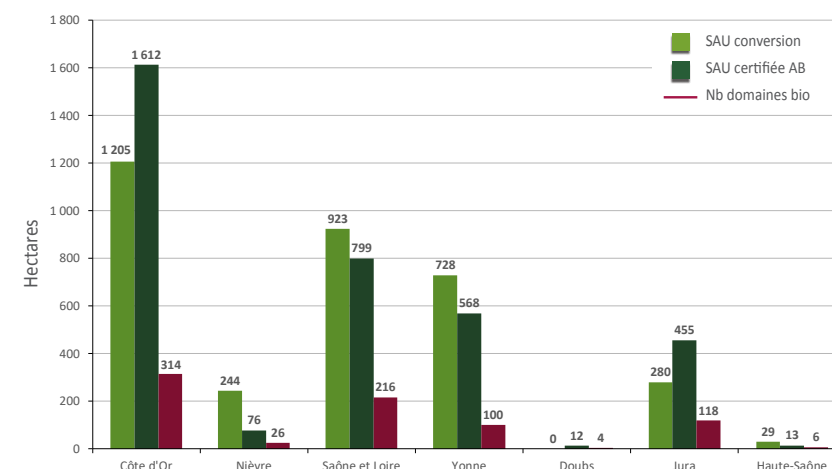
Avec 128 nouveaux domaines ayant fait le choix de la viticulture biologique (138 en 2020), l'année 2021 affiche une dynamique de conversion sans précédent à l'échelle de la région. Le nombre d'exploitations viticoles bio augmente de 19% et les surfaces en conversion de 44%. La dynamique de conversion poursuit sa forte croissance depuis 2019 ; cette tendance répond à l'enjeu essentiel que constitue aujourd'hui la pérennité des systèmes viticoles, tant d'un point de vue technique, qu'au plan économique et social.

Ce dernier millésime marque aussi un tournant dans l'évolution des surfaces pour les départements de la Saône-et-Loire, de l'Yonne et de la Nièvre, avec une part de surfaces en conversion plus importante que celles déjà certifiées.

A titre d'exemple, l'Yonne est passée de 242 hectares en conversion en 2019 à plus de 700 en 2021, soit plus du triple en seulement deux ans.

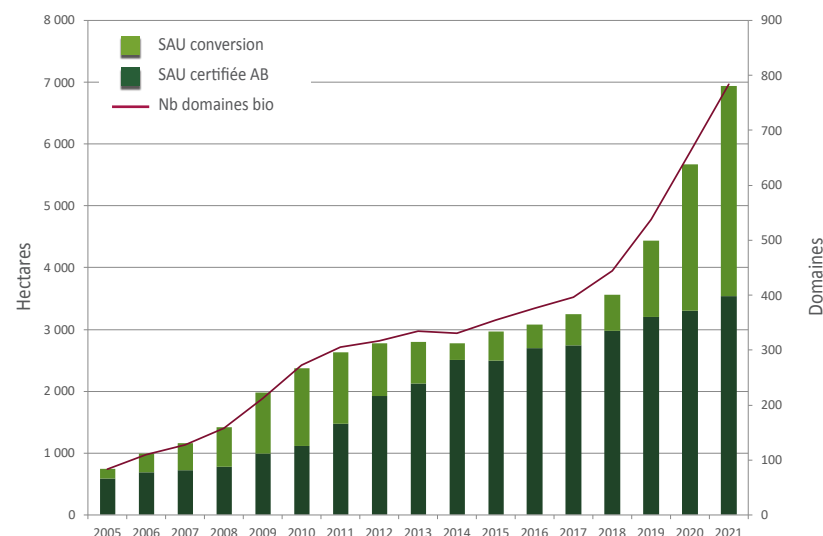


Surfaces certifiées, en conversion et nombre de domaines en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Évolution des surfaces et du nombre de domaines viticoles en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **784 domaines certifiés ou en conversion** dont 128 nouvellement notifiés en 2021
- **6 944 ha engagés en bio**, dont 3 409 ha en conversion soit 20 % du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté
- **Évolution 2021-2020 :**
Surfaces bio certifiées : **+ 7 %**
Surfaces en conversion : **+ 44 %**
Nombre de domaines : **+ 19 %**

Sur l'ensemble des vignes bio de la région, 40,6% se situent en Côte d'Or, département dans lequel 30% des vignes en production sont actuellement en conversion ou en bio (26% en 2020). C'est donc actuellement le département où la dynamique de conversion est la plus forte, avec près de 50 nouveaux domaines engagés en 2021, soit 32% des conversions régionales de l'année.

Le vignoble du Jura enregistre 280 ha en conversion. Les 22 nouveaux producteurs ont permis d'atteindre le seuil des 35% des surfaces de vignes certifiées en bio sur ce département (735 ha au total, soit 10,6% des vignes bio de la région BFC).

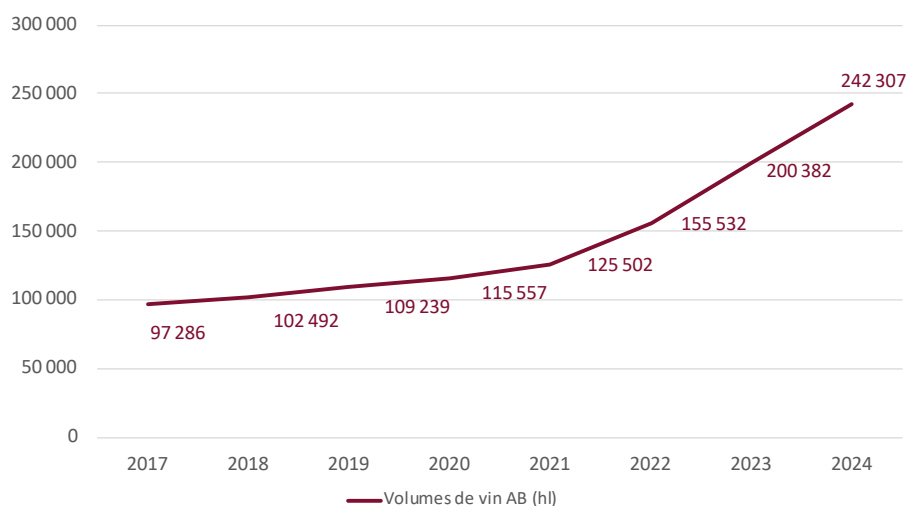
La viticulture bio en Bourgogne-Franche-Comté représente 6 944 hectares, soit près de 20% de vignes conduites en agriculture biologique sur l'ensemble de la région.

En Franche-Comté, la viticulture biologique poursuit son développement en répondant à une demande croissante de vins bio sur les marchés nationaux et internationaux.

Compte tenu des surfaces en conversion sur ces trois dernières années en Bourgogne, il est possible d'établir l'évolution théorique (sans arrêt de conversion) du volume de vin sur le marché d'ici 2024 : c'est donc plus du double du volume de vin bio disponible en seulement 7 ans.

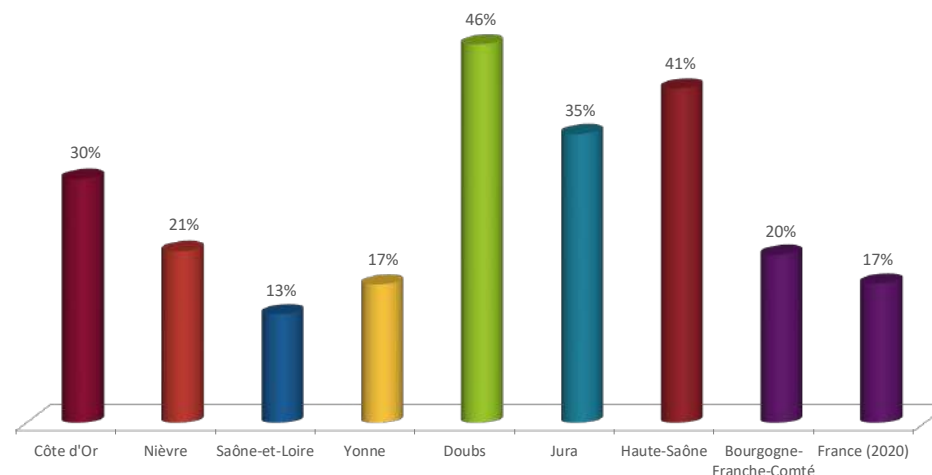


Évolution du vin produit en AB en Bourgogne depuis 2017 et prévisionnel théorique jusqu'en 2024



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Part des vignes bio par rapport à la surface viticole en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Bilan du millésime 2021

Cette année passée n'aura pas été l'une des plus simples pour les vignerons bio de la région (débourrement dès fin mars, épisodes gélifs puis épisodes de neige début avril) avec des rendements globalement faibles qui n'ont cependant pas impacté le nombre de conversions.

À noter, la présence de mildiou due aux forts cumuls de précipitations ainsi que d'oïdium sur l'ensemble de la région, et pour la troisième année consécutive en Franche-Comté.

Seuls 7 domaines sur l'ensemble de la région ont décidé d'arrêter pour des raisons technico-économiques, soit moins de 1% des domaines en conversion et bio. Soulignons que le niveau technique des vignerons est de plus en plus élevé, ce qui leur permet de mieux appréhender la conduite des millésimes plus compliqués.

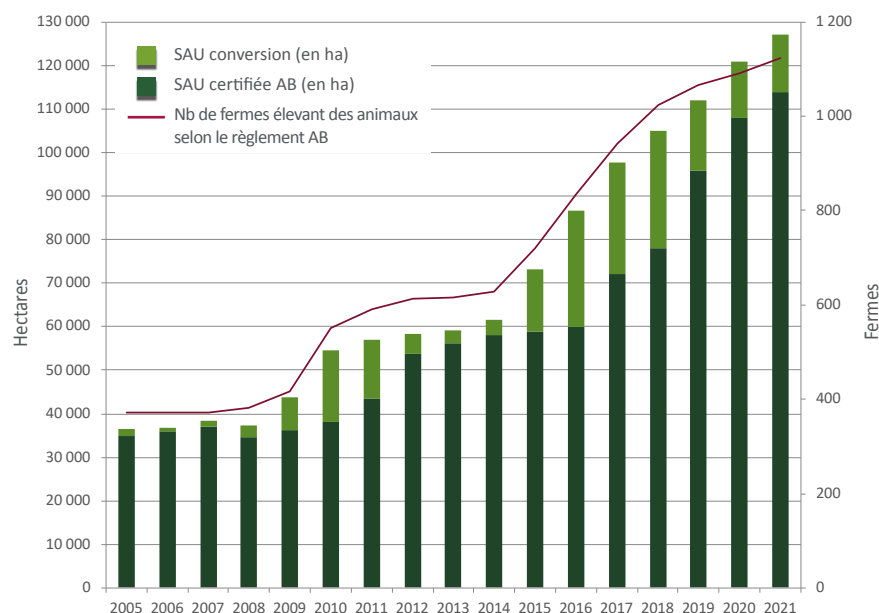
En 2021, l'activité d'élevage concerne 1 124 fermes de Bourgogne-Franche-Comté (3 % de plus qu'en 2020). La dynamique de conversion affiche cette année un net ralentissement avec 55 nouvelles fermes d'élevage converties ou installées.

Les filières bovins lait et bovins allaitants connaissent une assez faible dynamique (<5 % en nombre d'ateliers) en lien avec la conjoncture. On note d'ailleurs 25 arrêts en production bovine pour 36 nouveaux engagements, ce qui marque un coup d'arrêt à la vague des conversions constatée depuis 2015.

Les filières caprines, ovines et poules pondeuses continuent leur croissance à un rythme constant depuis plusieurs années avec une part en augmentation de vente directe. Néanmoins, une baisse de consommation d'œufs bio de 9,1% par rapport à 2021 entraîne un désintérêt pour cette production, en filière longue comme en filière courte. Les surfaces régionales associées aux ateliers d'élevage biologiques représentent plus de 127 030 hectares, soit 5% de plus qu'en 2020.

S'agissant des systèmes ruminants, et comparée aux années précédentes, l'année 2021 a été marquée par une bonne pluviométrie estivale ayant permis une production de fourrage exceptionnelle mais de qualité inférieure et associée à des problèmes de parasitisme.

Évolution pluriannuelle du nombre de fermes d'élevage et des surfaces associées

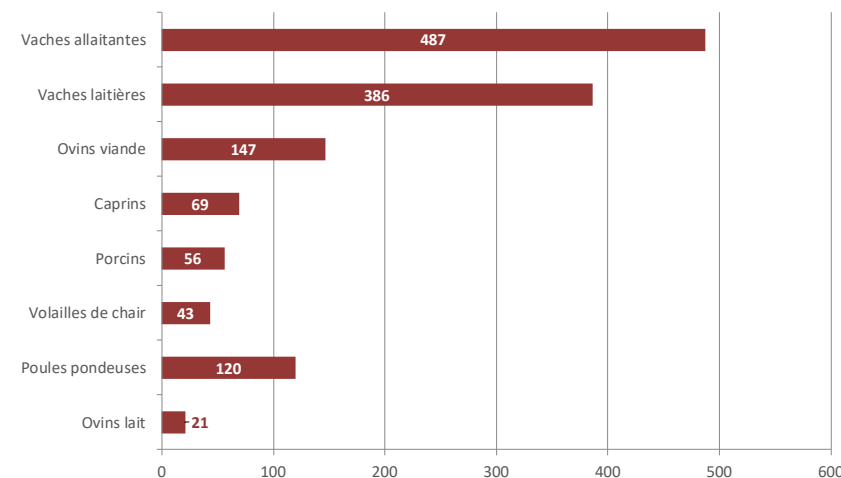


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

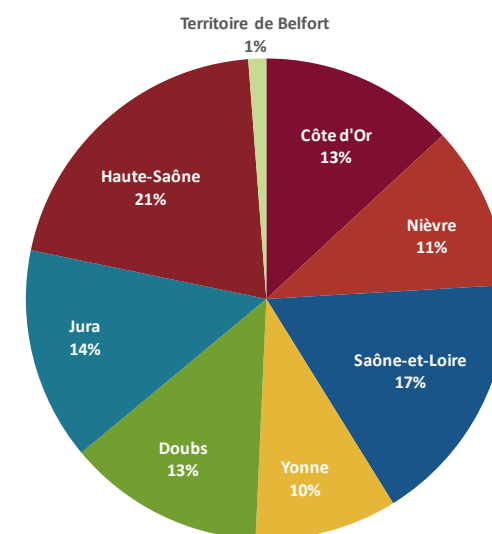
- **1 124 fermes** avec 1 329 ateliers d'élevage bio ou en conversion
- **127 030 ha** conduits en bio, dont 13 267 ha en conversion
- **Évolution 2021-2020 :**
Surfaces bio : **+ 5%**
Nombre de fermes bio : **+ 3%**

Répartition des ateliers d'élevage en 2021 par espèce



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des fermes d'élevage en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Bovins allaitants

Après un intense pic de conversions amorcé en 2015, la dynamique des systèmes bovins allaitants se stabilise à 20 engagements par an. 13 de ces nouveaux ateliers sont localisés en Bourgogne. Le bassin allaitant franc-comtois situé essentiellement en Haute-Saône se maintient. L'augmentation de la SAU qui en découle (+ 7 % par rapport à 2020) est équilibrée entre la Bourgogne et la Franche-Comté.

Trois facteurs expliquent la faible dynamique que connaît actuellement la filière viande biologique.

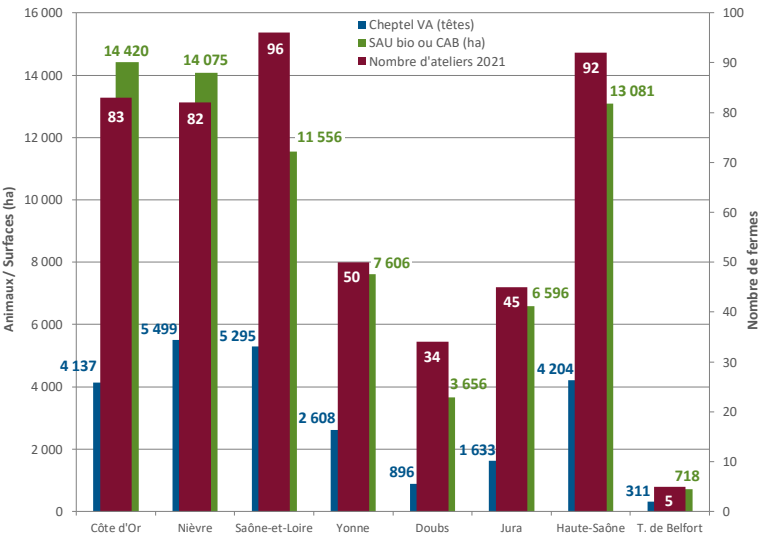
Tout d'abord, les bovins sont payés sur la base d'une grille de prix qui n'a pas évolué depuis plusieurs années. Cette stabilité des prix, caractéristique de la bio, peut être perçue comme un handicap quand les cours conventionnels sont à la hausse, ce qui fait évoluer le discours des opérateurs économiques les plus opportunistes.

Deuxième facteur : la crainte d'une saturation du marché. La production importante en bovin bio, reflet des conversions passées des troupeaux laitiers et allaitants, a généré des inquiétudes sur la valorisation des animaux sur le marché biologique (déclassement en conventionnel, risque de concurrence pour les animaux moins conformés, ...). En 2021, la consommation de viande bio (catégorie boucherie - source Agence bio 2021) a connu une baisse de 6 % par rapport à 2019, tendance qui ne correspond plus à une forte dynamique de production.

Enfin, pour les systèmes déjà en place, les marchés moins attractifs et l'arrêt de l'aide au maintien ont réduit le revenu des producteurs bio.

Pour faire face à ce contexte, les éleveurs bovins allaitants, en vue de maintenir le niveau de rémunération de leur atelier, ont orienté leur travail sur la réduction des charges. Également, soucieux du devenir des mâles et inquiets de l'évolution de la PAC, les éleveurs ont commencé à castrer les jeunes pour se lancer dans l'engraissement des boeufs, ou ont mis en place une production de veaux sous la mère.

Cheptels de vaches allaitantes, surfaces associées et nombre d'ateliers en 2021 par département

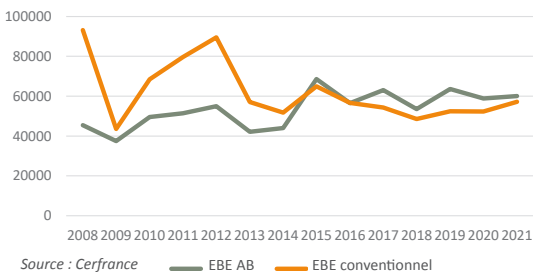


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **487 ateliers bovins allaitants** dont **20 nouveaux** (+ 2 %)
- **24 583 vaches allaitantes** (+ 1 %)
- **71 708 ha de SAU associée** (+ 7 %)

Résultats économiques en bovins viande



La ferme «type» en viande bio en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	dont STH (ha)	% STH dans la SAU	Vaches allaitantes	Dynamique territoriale de conversion
BOURGOGNE	131	74	57 %	51	Surfaces + 7 % Cheptel + 2 %
Côte d'Or	165	82	50 %	52	Surfaces + 3 % Cheptel + 7 %
Nièvre	160	87	54 %	66	Surfaces + 16 % Cheptel + 5 %
Saône-et-Loire	118	87	74 %	56	Surfaces + 7 % Cheptel + 0 %
Yonne	155	71	46 %	57	Surfaces - 2 % Cheptel - 5 %
FRANCHE-COMTÉ	130	82	68 %	38	Surfaces - 4 % Cheptel + 11 %
Doubs	91	65	71 %	22	Surfaces - 4 % Cheptel - 13 %
Jura	135	90	66 %	37	Surfaces + 11 % Cheptel + 3 %
Haute-Saône	141	94	67 %	47	Surfaces + 8 % Cheptel + 2 %
Territoire de Belfort	132	112	84 %	62	Surfaces + 0 % Cheptel + 0 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins viande bio 2020, estimation 2021

Années	2020	Estimation 2021
Produit brut total	179 373 €	193 161 €
dont DPB	32 767 €	32 767 €
EBE	58 876 €	60 086 €
Résultat courant	22 784 €	24 051 €
Produit brut / UMO	120 661 €	123 209 €
EBE / Produit brut	33 %	33 %
Résultat courant / UTAF	17 299 €	18 261 €

Source : Cerfrance

La filière laitière bio reste stable avec 386 élevages et 19 624 vaches laitières bio et en conversion, une évolution d'à peine + 1%.

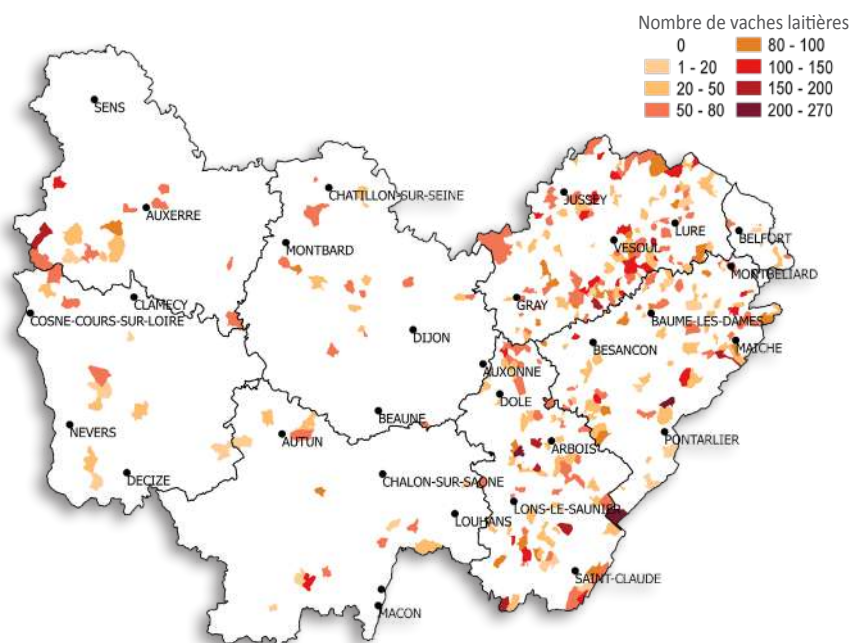
La conjoncture difficile en lait bio standard explique la très faible dynamique de conversion. En effet, ne trouvant plus d'opportunité de développement sur les gammes bio, les opérateurs d'aval stoppent les engagements. Dans ce contexte, les 16 nouvelles conversions concernent en majorité des fermes franc-comtoises sous AOP, dont le marché est plus porteur. Cette évolution marque un tournant dans ce secteur où les conversions concernaient majoritairement des fermes hors appellation. À noter l'entrée de nouveaux producteurs dans des fruitières bio mais aussi de nouvelles fruitières initiant une fabrication bio. Pour une minorité d'éleveurs bio, le lait n'est pas valorisé en AB.

Bien que la pluviométrie de l'année 2021 ait permis de constituer des stocks de fourrages, leur médiocre qualité a contraint les éleveurs à compléter l'alimentation du troupeau avec des tourteaux de soja pouvant parfois atteindre jusqu'à 1 000 €/t.

Les agriculteurs ont également rencontré des problèmes de parasitisme plus importants que les années précédentes.

Le prix moyen du lait bio (prix réel) sur 2021 en Bourgogne-Franche-Comté est de 567 €/1 000 l contre 512 € au national (France Agrimer 2021).

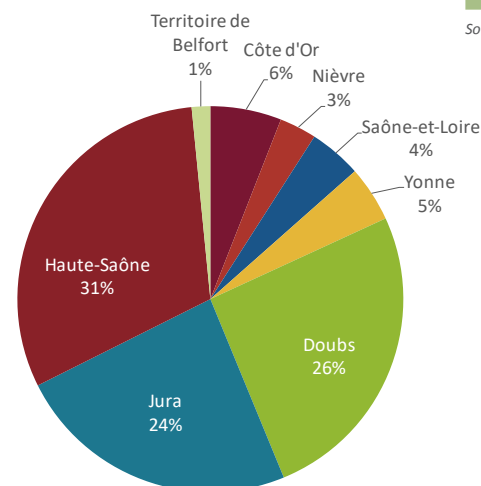
Cheptels bovins lait bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021, par canton



Chiffres clés

- **386** élevages laitiers bio dont **16** nouveaux
- **19 624** vaches laitières
- **50 473** ha de SAU associée

Répartition des ateliers bovins lait en 2021 par département



La ferme «type» en lait bio en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté

	SAU bio (ha)	% STH dans la SAU	Vaches laitières	Dynamique de conversion
BOURGOGNE	139	41 %	54	Surfaces + 3 % Cheptel + 0 %
Côte d'Or	189	34 %	62	Surfaces + 6 % Cheptel + 0 %
Nièvre	109	41 %	37	Surfaces + 3 % Cheptel - 1 %
Saône-et-Loire	101	74 %	48	Surfaces + 4 % Cheptel + 2 %
Yonne	132	22 %	60	Surfaces - 1 % Cheptel - 2 %
FRANCHE-COMTÉ	118	63 %	49	Surfaces + 2 % Cheptel + 2 %
Doubs	102	65 %	43	Surfaces - 2 % Cheptel - 1 %
Jura	138	64 %	49	Surfaces + 6 % Cheptel + 5 %
Haute-Saône	135	61 %	57	Surfaces + 1 % Cheptel + 2 %
Territoire de Belfort	110	69 %	45	Surfaces - 8 % Cheptel - 7 %

Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Résultats économiques en bovins lait bio 2020, estimation 2021

Années	2020	Estimation 2021
Produit brut total	307 281 €	322 280 €
dont DPB	33 111 €	33 111 €
EBE	99 279 €	108 751 €
Résultat courant	42 204 €	51 765 €
Produit brut / UMO	139 346 €	146 147 €
EBE / Produit brut	32 %	34 %
Résultat courant / UTAF	28 169 €	34 500 €

Source : Cerfence

Ovins - caprins

En 2021, la filière caprine régionale poursuit son développement, porté notamment par la Nièvre et la Saône-et-Loire (respectivement 6 et 4 nouveaux ateliers).

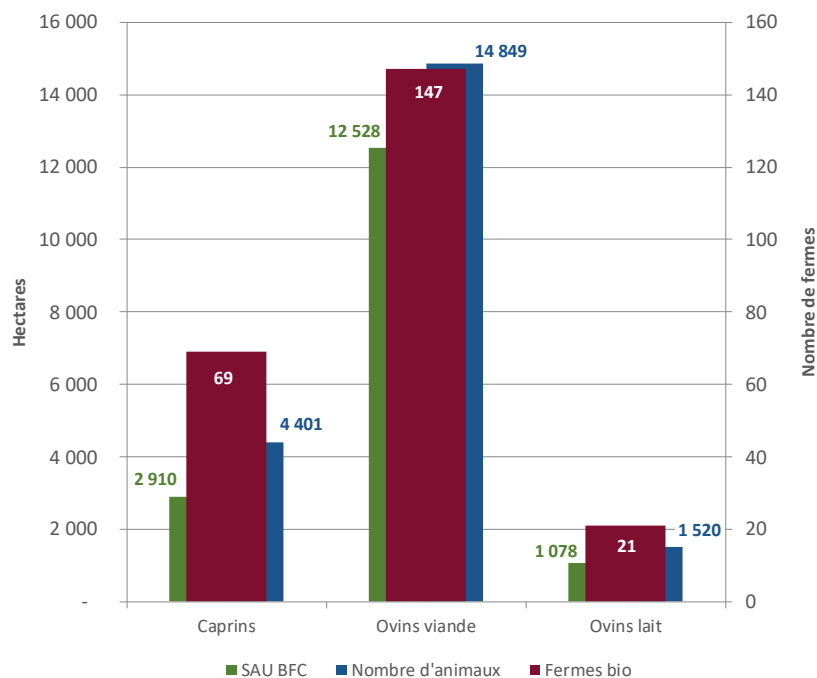
Les éleveurs caprins recherchent des solutions pour une meilleure valorisation des chevreaux (vente directe ou filière), par une conduite économe de ces derniers et/ou leur réduction par l'allongement des durées de lactation des chèvres. Cette dernière solution a également été un levier d'adaptation des fermes à la nouvelle réglementation bio sur les conditions d'allaitement des jeunes.

Les filières ovines restent en 2021 particulièrement stables.

En ovins viande, les prix de vente toujours élevés en conventionnel n'encouragent pas la conversion.

Les élevages ovins laitiers sont exclusivement orientés vers la vente directe. Là encore, le ralentissement de l'activité commerciale en filière courte et vente directe, ressenti par les producteurs au cours du second semestre 2021, n'encourage pas les conversions dans cette filière. Le constat est le même pour les caprins.

Cheptel ovin/caprin et surface associée en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

Ovins viande

- **147** élevages dont **3** nouveaux
- **14 849** brebis viande certifiées en agriculture biologique

Ovins lait

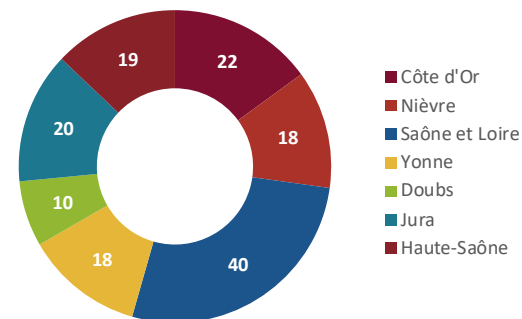
- **21** élevages dont **1** nouveau
- **1 520** brebis laitières certifiées en agriculture biologique

Chiffres clés

Caprins

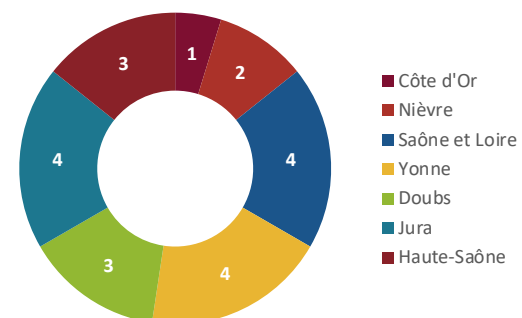
- **69** élevages dont **15** nouveaux
- **4 401** chèvres certifiées en agriculture biologique

Répartition des élevages ovins viande en 2021 par département



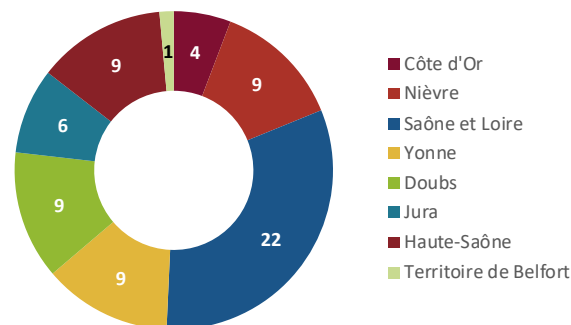
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages ovins lait en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des élevages caprins en 2021 par département

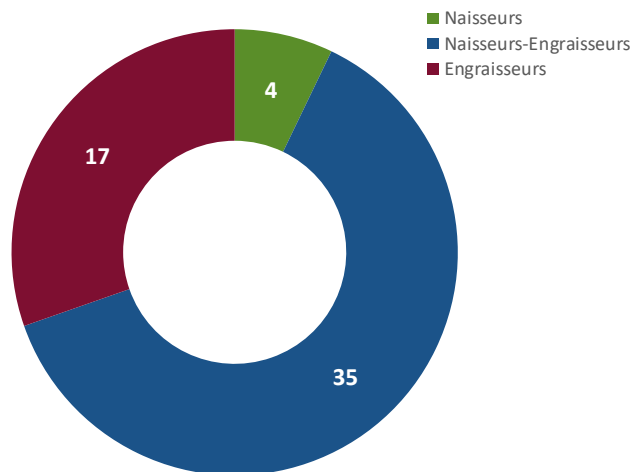


Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

L'élevage porcin n'enregistre en 2021 aucune conversion ou installation en AB. Cependant le cheptel continue de croître avec plus de 200 truies supplémentaires. L'effectif de porcs charcutiers est quant à lui toujours concentré dans l'Yonne à 55%. Nous remarquons également une transition des systèmes engraisseurs vers des systèmes naisseurs-engraisseurs (56% d'élevages naisseurs-engraisseurs en 2020 contre 62% en 2021). Cela s'explique par les difficultés récurrentes d'approvisionnement en porcelets et par les meilleures performances technico-économiques de ces systèmes.

L'arrêt des conversions tient en partie à l'accroissement des montants à investir lors de la mise en place d'ateliers porcins (réglementation biosécurité et cahier des charges AB interdisant les systèmes 100% aire paillée avec couverture totale). Par ailleurs, les acteurs de la filière limitent les conversions afin d'éviter un engorgement du marché. Les nouvelles réglementations générales pour une meilleure prise en charge de la douleur des porcelets lors de la castration, et sur la désignation d'un référent « Bien Être-Animal » (BEA) donnent aux agriculteurs engagés en AB le sentiment d'être pointés du doigt alors que leurs pratiques dans ce domaine sont déjà plutôt vertueuses. L'ensemble de ces éléments réglementaires et conjoncturels freinent les projets d'installation ou de conversion en AB.

Répartition des producteurs de porcs bio par type d'élevage en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté



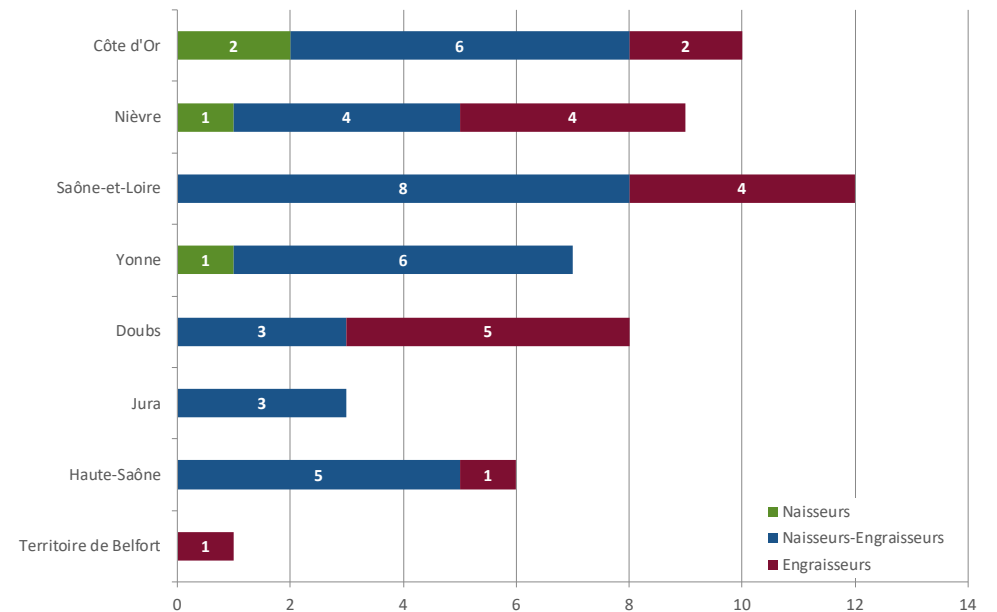
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

Caprins

- **56** élevages porcins certifiés en agriculture biologique
- **1 222** truies et **16 046** porcs charcutiers certifiés en agriculture biologique

Répartition du type d'élevage de porcs en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté



VOLAILLES

L'année 2021 a été particulière pour les éleveurs de volailles, du fait du passage en risque élevé pour la grippe aviaire sur le territoire national. Effectivement, les volailles ont été claustrées une partie de l'année, désormais sans possibilité d'accès à l'extérieur dérogatoire pour les élevage certifiés bio. La situation étant prévue dans le cahier des charges, les producteurs ont pu continuer à commercialiser dans les filières bio, mais ont rencontré des problèmes de production et de bien-être animal (picage).

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre d'ateliers de poules pondeuses a connu une faible croissance (+ 4%) mais avec une hausse conséquente du nombre de poules (+ 10%). La tendance est à la mise en place de gros ateliers, malgré le contexte économique. 10% des ateliers de poules pondeuses comptent plus de 10 000 individus, essentiellement localisés en Bourgogne (Côte d'Or, Yonne). Cependant, 58% des ateliers comptent encore moins de 500 poules.

Concernant le marché national des oeufs en circuits longs, la situation déjà signalée en 2020 s'est encore dégradée, aboutissant à des déclassements en conventionnel, des saturations de centres d'emballages et la chute des prix payés aux agriculteurs.

En volaille de chair, on constate une perte nette du nombre d'ateliers, les nouveaux ne compensant pas les arrêts. La moitié des élevages de Bourgogne-Franche-Comté compte entre 1 000 et 5 000 volailles, mais en Bourgogne 50% en comptent plus de 10 000 et connaissent encore une tendance à l'agrandissement. Les élevages de 50 à 500 volailles ont quant à eux diminué. Le paysage avicole de la région est marqué par le développement des systèmes intégrés.

Classement des ateliers poules pondeuses (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	70
500 à 1 000	6
1 000 à 5 000	8
5 000 à 10 000	9
10 000 à 50 000	11
Effectif inconnu	16

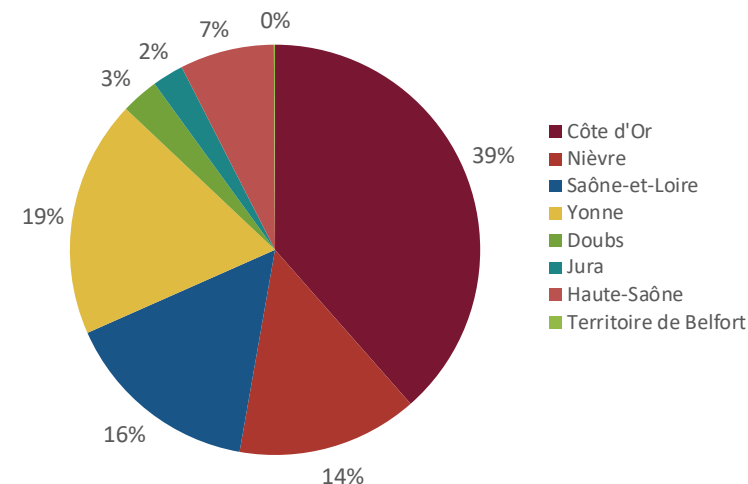
Chiffres clés

163 ateliers volailles,
répartis comme suit :

- **120 ateliers de poules pondeuses**
- **43 ateliers de volailles de chair**

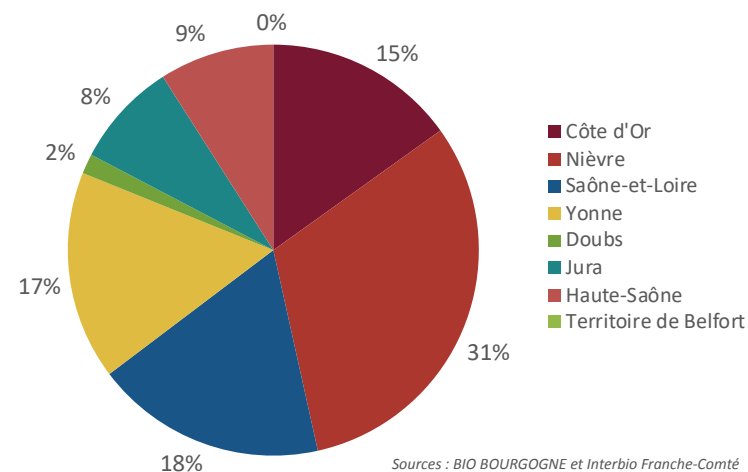
Classement des ateliers volailles de chair (nombre de volailles détenues par exploitation)	
50 à 500	6
500 à 1 000	3
1 000 à 5 000	20
5 000 à 10 000	3
10 000 à 30 000	7
Effectif inconnu	4

Répartition du nombre de poules pondeuses en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition du nombre de volailles de chair en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

L'apiculture biologique poursuit son développement en Bourgogne-Franche-Comté, avec 94 ateliers professionnels et amateurs (+ 9%) regroupant plus de 11 701 ruches (+11 %) au total. Les trois quarts des ruches sont situés dans le Jura, la Nièvre, et la Saône-et-Loire. La dynamique d'installation ou de conversion des ruchers est positive, avec 8 nouveaux ateliers bio en 2021.

L'évolution réglementaire en cours ne semble pas devoir contraindre les apiculteurs bio à d'importantes modifications de leurs pratiques

Sur le volet sanitaire, 2021 a été marquée par une forte présence du varroa, les températures douces de cette année étant propices à l'allongement des cycles de ce parasite.

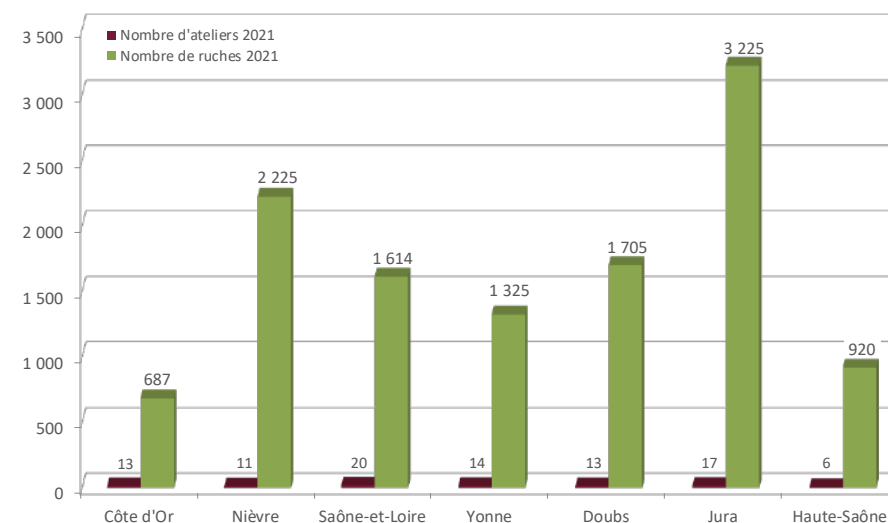
Les miellées de la saison apicole 2021 n'ont généré qu'une faible production, les gelées tardives de l'année ayant entraîné une destruction des fleurs sur les arbres fruitiers et les acacias.

Nombre et taille des ateliers apicoles de Bourgogne-Franche-Comté

	Nb d'ateliers 2021	Nb de ruches 2021	Ruches par atelier	Évolution des ateliers 21/20	Évolution du nb de ruches 21/20
BOURGOGNE	58	5 851	101	+ 5 %	+ 12 %
Côte d'Or	13	687	53	+ 8 %	+ 8 %
Nièvre	11	2 225	202	+ 22 %	+ 34 %
Saône-et-Loire	20	1 614	81	0 %	0 %
Yonne	14	1 325	95	0 %	0 %
FRANCHE-COMTÉ	36	5 850	163	+ 16 %	+ 10 %
Doubs	13	1 705	131	+ 18 %	+ 10 %
Jura	17	3 225	190	+ 13 %	+ 11 %
Haute-Saône	6	920	153	+ 20 %	+ 6 %
T. de Belfort					
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	94	11 701	124	+ 9 %	+ 11 %

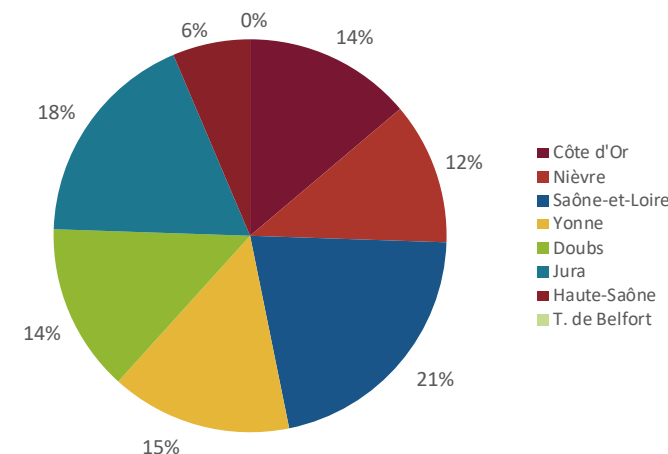
Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Nombre d'ateliers apicoles et ruches bio par département en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des ateliers apicoles bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **94 ateliers apicoles**
+ 9 % par rapport à 2020
- **11 701 ruches**
+ 11 % par rapport à 2020

MARAÎCHAGE ET LÉGUMES DE PLEIN CHAMP

Un secteur toujours en croissance

Le nombre d'installations en légumes bio progresse encore en 2021 avec 57 nouvelles fermes. On note aussi des conversions de surfaces importantes qui augmentent significativement le nombre d'hectares alloués aux légumes bio dans la région.

La surface moyenne par ferme est de 3,1 ha dans le Territoire de Belfort, 2,3 ha en Haute-Saône et Yonne, 2,2 ha en Côte d'Or, 1,9 ha dans le Doubs, 1,6 ha en Saône-et-Loire, 1,4 ha dans la Nièvre et 1,3 ha dans le Jura.

Pluviométrie marquée au printemps et en été

2021 a été marquée par une pluviométrie importante au printemps et en été. Ces fortes précipitations saisonnières ont entraîné un retard d'implantation des cultures estivales et automnales. Après plusieurs années sèches, les maladies cryptogamiques estivales ont fait leur retour et les fenêtres météorologiques propices à la mise en place de moyens de gestion efficaces ont été rares. Les pertes de rendement sont importantes sur les cultures de pomme de terre, oignon, et tomate notamment.

Liées à un dérèglement climatique de plus en plus perceptible, les conditions météorologiques souvent extrêmes de ces dernières années montrent l'importance pour les producteurs de trouver des moyens d'adaptation tant au plan technique que stratégique.

Une consommation en demi-teinte

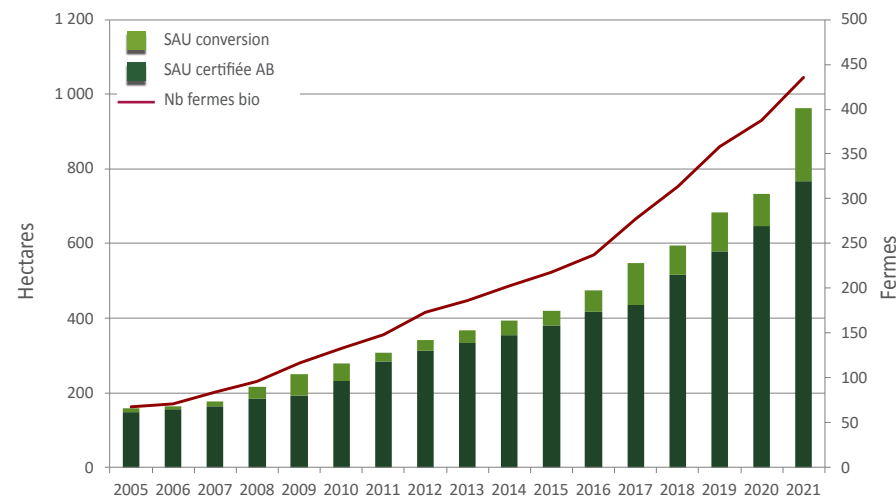
Après une année 2020 exceptionnelle en termes de vente, une partie des consommateurs semble être retournée à ses anciennes habitudes d'achats. Toutefois, les producteurs n'ont globalement pas de difficultés à vendre leur production sur le territoire, et ce léger désintérêt des consommateurs n'entache pas le dynamisme du secteur.



Chiffres clés

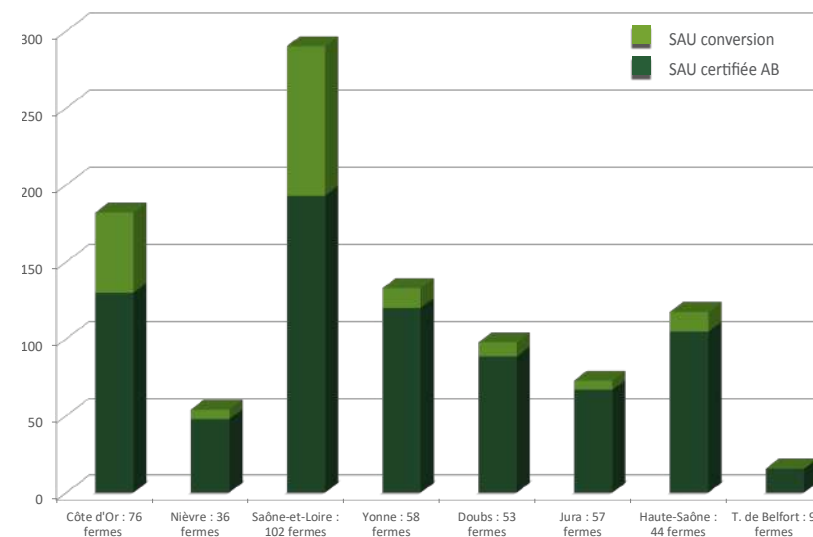
- **435 fermes** produisent des légumes bio en 2021
dont 272 en Bourgogne et 163 en Franche-Comté
- **962 ha** en légumes bio (certifiés et conversion)
- **57 nouvelles installations**
- **Évolution 2021-2020 :**
Surfaces bio : **+ 12 %**
Nombre de fermes bio : **+ 31 %**

Évolution des surfaces et du nombre de fermes en maraîchage en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition des surfaces maraîchères AB et en conversion en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

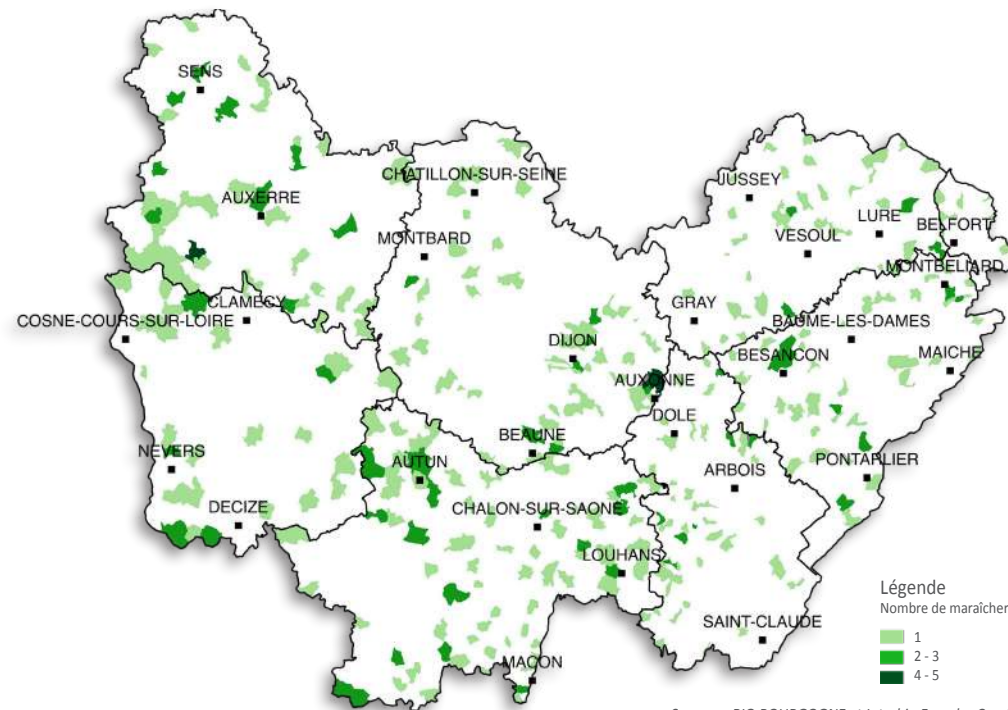
Maraîchage et Légumes de Plein Champ

On peut classer la production de légumes en Bourgogne-Franche-Comté en 3 catégories principales : maraîchage diversifié, légumes de plein champ et une combinaison des deux systèmes.

- **Maraîchage diversifié bio**
Production d'une large gamme de légumes (souvent entre 30 et 40 espèces) sur une petite surface, avec différents degrés de mécanisation dans un objectif de vente directe (AMAP, marchés, libre cueillette, ...).
- **Légumes de plein champ bio**
Production d'une gamme plus faible de légumes avec une mécanisation assez poussée dans un objectif de production en volume pour une vente en demi-gros, vers les magasins spécialisés ou la restauration collective. Pour la plupart, ce sont des céréaliers ou des polyculteurs-éleveurs qui se diversifient, par goût, pour augmenter leur gamme, ou suite à une demande de la clientèle. Les légumes principalement produits dans la région sont : pommes de terre, oignons, poireaux, carottes, courges et betteraves.

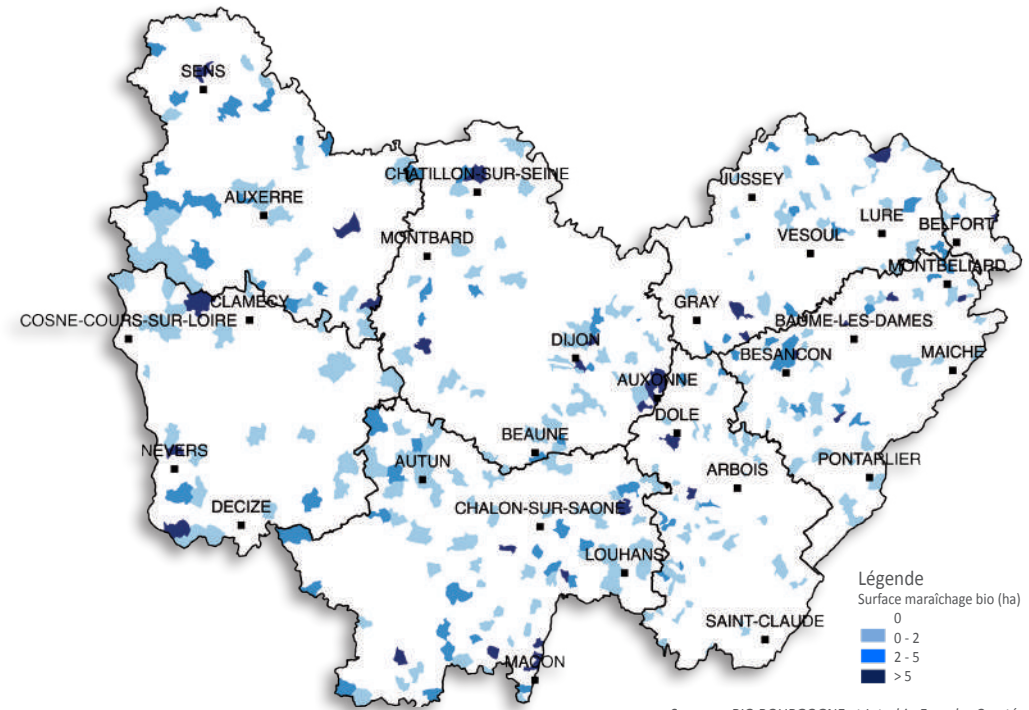


Répartition des producteurs de légumes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Répartition de la SAU bio en maraîchage en Bourgogne-Franche-Comté en 2021



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

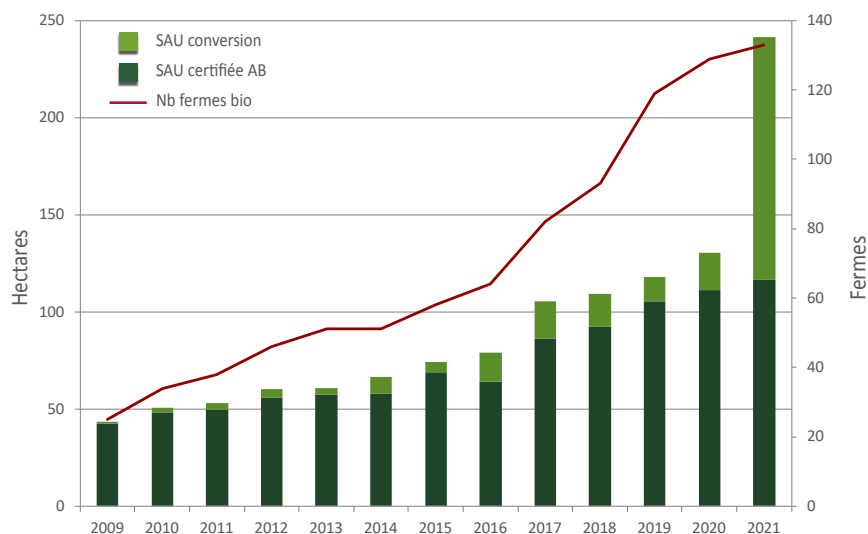
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

En Bourgogne-Franche-Comté, la production de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) concerne 133 fermes, soit une augmentation de 3,1% par rapport à 2020. Malgré cette relative stabilité du nombre d'exploitations, les surfaces connaissent une croissance exceptionnelle avec 124 hectares de PPAM en conversion, évolution due au passage en bio de plusieurs fermes en système demi-gros. Le total des surfaces bio et en conversion représente à ce jour 241 hectares, soit une progression de + 85% ! La Côte d'Or comptabilise à elle seule 35% des surfaces en conversion de la région. La part des fermes de plus d'1 hectare progresse ainsi, passant de 24% à 38% des exploitations.

La dynamique de développement se confirme avec, en 2021, 17 nouvelles fermes installées en activité principale PPAM. Pour 60% des producteurs de ce secteur, l'atelier plantes médicinales et aromatiques constitue l'activité principale.

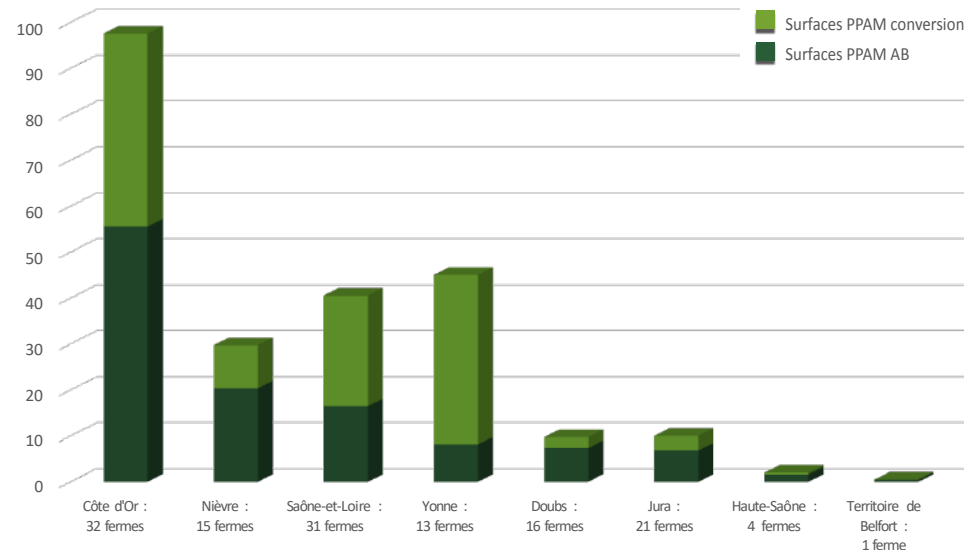
Comparée aux années précédentes, 2021 a par ailleurs été une année singulière au plan météorologique. La pluviométrie importante a entraîné un retard de production et des problèmes de pollinisation avec pour conséquence une baisse de rendement en huile essentielle comme en produit sec. La pluie a également provoqué un enherbement conséquent, et le temps de travail consacré à la gestion des adventices a été plus important qu'à l'accoutumée.

Évolution des surfaces et du nombre de fermes en PPAM en AB et en conversion



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Évolution des fermes et des surfaces en PPAM bio en 2021 par département



Sources : BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté

Chiffres clés

- **133 fermes** produisent des PPAM bio en 2021
- **241 ha** de production de PPAM bio et en conversion
- **Évolution 2021-2020 :**
 - Surfaces bio : **+ 85 %**
 - Nombre de fermes bio : **+ 3 %**



Des productions en développement

280 fermes de Bourgogne-Franche-Comté produisent des fruits biologiques soit + 16% par rapport à 2020. La dynamique de conversion concerne tant l'arboriculture que les petits fruits avec respectivement 9 et 5 nouveaux engagements, principalement en activité principale. En effet, même si le nombre d'ateliers secondaires demeure majoritaire, les fermes spécialisées se développent ces dernières années, avec une hausse de 10% en 2021.

Les nouvelles conversions permettent de hisser les surfaces bio et en conversion à 860 hectares.

Prédominance de l'arboriculture

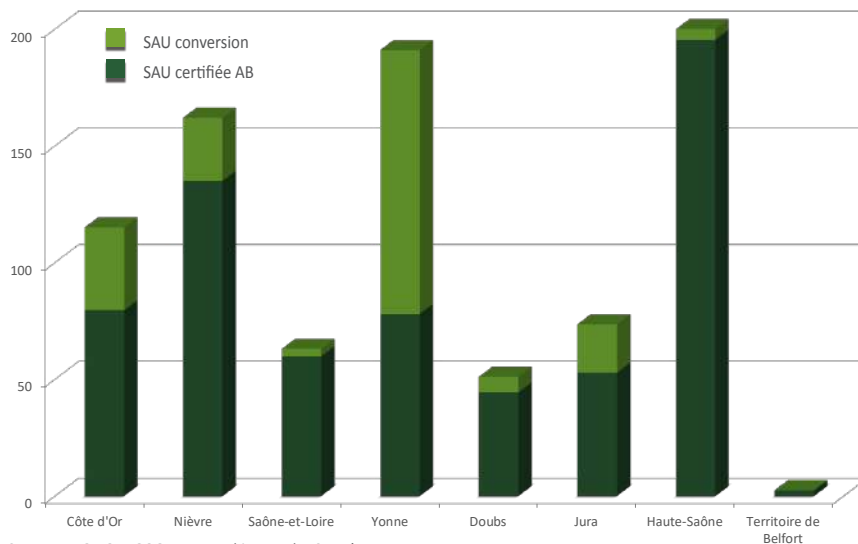
A l'échelle de la région, l'arboriculture occupe 77% des surfaces produisant des fruits ; les petits fruits, moins présents, sont localisés essentiellement en Bourgogne, et pour près de la moitié des surfaces en Côte d'Or. La production de cassis pour la liqueur mais également la transformation de fraises, framboises et groseilles représentent la plus grande part des surfaces cultivées.

Sur 5 arrêts recensés cette année, 4 concernent l'arboriculture.

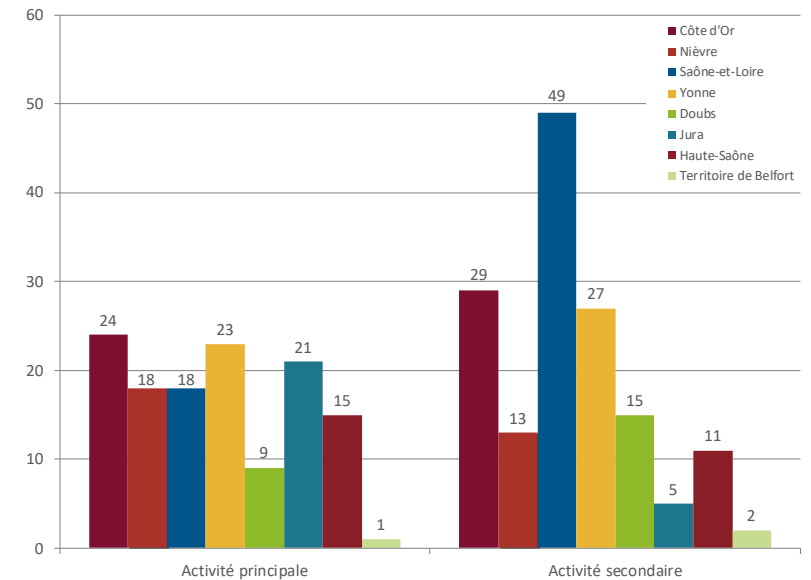
Une saison marquée par le gel tardif

Un épisode de gel tardif printannier a provoqué la destruction des fleurs sur pied dans certains territoires et mis en difficulté de nombreuses fermes. Plusieurs départements ont mis exceptionnellement en place des procédures de calamités agricoles avec paiement immédiat.

Surfaces en AB et conversion en arboriculture et petits fruits en 2021



Nombre de fermes en arboriculture ou petits fruits en 2021 en activité principale et secondaire



Chiffres clés

- **129 fermes** produisent des fruits bio en activité principale
- **151 fermes** en activité secondaire
- **663 ha** en arboriculture bio dont 165 ha en conversion
- **196 ha** en petits fruits bio dont 46 ha en conversion
- **Évolution 2021-2020 :**
Nombre de fermes produisant des fruits bio en activité principale : **+ 10 %**



Plus d'informations sur l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté :



• **BIO BOURGOGNE** •

19, avenue Pierre Larousse - BP 382
89006 AUXERRE Cedex
03 86 72 92 20
biobourgogne@biobourgogne.org
www.biobourgogne.fr



• **Interbio** •
FRANCHE-COMTÉ

11, rue Météore
25480 MISEREY-SALINES
03 81 66 28 28
interbio@agribiofranchecomte.fr
www.interbio-franche-comte.com



1 rue des Coulots
21110 BRETENIÈRE
03 80 48 43 46 / 03 81 54 71 69
bio@bfc.chambagri.fr
www.bio.bfc.chambagri.fr
www.bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr



• **GAB 21** •
Les Agriculteurs **BIO** de Côte d'Or



• **GABNI** •
Les Agriculteurs **BIO** de la Nièvre



• **GABSeL** •
Les Agriculteurs **BIO** de Saône et Loire



• **GABY** •
Les Agriculteurs **BIO** de l'Yonne



• **GAB 25 et 90** •
Les Agriculteurs **BIO** du Doubs et du Territoire de Belfort



• **GAB Jura** •
Les Agriculteurs **BIO** du Jura



• **GAB HAUTE-SAÔNE** •
Les Agriculteurs **BIO** de Haute-Saône

Le réseau spécialisé bio de Bourgogne-Franche-Comté se compose de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté et des Groupements d'AgroBiologistes (GAB) départementaux de la grande région.

Cette édition de l'Observatoire rassemble les données de la Région Bourgogne-Franche-Comté, collectées et analysées par BIO BOURGOGNE et INTERBIO. Ces données proviennent des opérateurs eux-mêmes, de l'annuaire de l'Agence Bio, de résultats de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (OPA BFC 2022) et du Recensement agricole 2020.

L'Observatoire a été coordonné et mis en page par BIO BOURGOGNE. Il a été validé par un comité de pilotage composé de BIO BOURGOGNE, INTERBIO Franche-Comté, la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté, la DRAAF, le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et Cerfrance.

Avec le soutien de :

